BIMESTRIEL MUNICIPAL D'INFORMATION - JANVIER 2014 N° 123

VITRÉ JOURNAL

CŒUR DE VILLE
CONCERTATION PUBLIQUE SÉCURITÉ INCENDIE

CITOYENNETÉ
CONSEIL DES ENFANTS

DOSSIER

PATRIMOINE-HABITAT

UNE IDENTITÉ DURABLE ENGAGÉE

En mars 2014 auront lieu les élections municipales. Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale, le maire, les élus de la majorité, les élus de Vitré, cap à gauche et les élus de Vivre Vitré Autrement ont décidé de suspendre la publication de l'édito et de leur page d'expression respective.

Sommaire

2 à 5 Actualités. Travaux. Réseau d'affichage associatif. Conseil municipal des enfants. Conseil municipal express (séance du 7 novembre 2013). Chiffres de l'eau
6-7 Environnement. Atlas de la biodiversité : observons les oiseaux. L'expérience Compet' à la mangeoire
8 à 15 Dossier Patrimoine - Habitat. L'avenir du secteur sauvegardé. Rénover, habiter dans le quartier ancien. Création d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Enquête-concertation publique. Sécurité incendie : des règles à respecter, des gestes qui sauvent
16 Santé. Vitré, Capital Santé : le cœur, en prendre soin
17 Initiatives. Cours d'informatique et de langues étrangères
18 à 20 Spectacles du centre culturel J. Duhamel
21 à 23 Culture. Musiques actuelles. Expositions
24-25 Sports. Marche nordique. Échecs
26 à 28 Messages et Agenda

Plus d'information sur le site internet, www.mairie-vitre.com

Ville de Vitré
Hôtel de Ville : 5 place du Château
BP 70627 - 35506 Vitré Cedex
Standard : 02 99 75 05 21 (secrétariat des élus, services administratifs...)
Internet : www.mairie-vitre.com
Point formalités : 02 99 75 54 19 (état civil...)

VITRÉ JOURNAL N° 123 – JANVIER 2014
Bimestriel municipal d'information de la Ville de Vitré • Directeur de publication : Pierre MÉHAIGNERIE • Co-directeurs de publication : Jean-Pierre LEBRY, Paul LAPAUSE • Rédaction : Marianne RUFET • Secrétariat de rédaction : Nadine OLLIVIER • Conception et mise en page : acis-galate.com • Crédits photos : M. RUFET, A. SERRAND, B. LE FELLIC, S. PRIOU et autres mentions, libres de droits, photo de couverture : M. RUFET.
• Photogravure : Microlynx-Rennes
• Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
• Tirage : 10 000 exemplaires
Dépôt légal : 1106 (27.08.1993).

À LA MÉDIATHÈQUE MME DE SÉVIGNÉ

LA TECHNOLOGIE RFID À L'OUVRAGE

Des travaux de modernisation du dispositif d'enregistrement des emprunts et retours des documents de la médiathèque municipale sont engagés au profit d'un outil basé sur la technologie RFID (Identification par Radio Fréquence).

En direct de la médiathèque Mme de Sévigné, chacun des 130 000 documents à disposition des usagers vont être équipés d'une puce RFID. Un travail astreignant mais nécessaire permettant la modernisation de l'actuelle technologie d'enregistrement des prêts et retours de documents. «Le dispositif RFID offre de nombreux avantages dans les bibliothèques. Pour le personnel, il permet de diminuer les tâches répétitives d'emprunt et de restitution de documents» explique Marie-Édith Vignon, responsable de la médiathèque municipale. «Les bibliothécaires peuvent ainsi se rendre plus disponibles pour renseigner, conseiller le public».

Écran tactile et scan

«Idéalement, c'est une mise en service à la fin de l'année 2014 qui est visée. Il nous faut tout d'abord équiper tous les documents, c'est pourquoi, pour pénaliser le moins possible les usagers, la médiathèque sera fermée le jeudi».

Avec la mise en œuvre de ce dispositif, le hall d'entrée de l'équipement va être réaménagé afin d'offrir un espace plus accueillant garantissant à la fois convivialité et confidentialité. Trois automates seront à disposition des abonnés qui pourront de façon autonome, gérer leurs prêts et retours de documents. «Ces automates en service dans de nombreuses médiathèques rencontrent un grand succès grâce à la simplicité et la rapidité d'utilisation». Un écran tactile permet à l'usager de choisir l'option d'emprunter ou bien de restituer des documents. L'usager s'identifie grâce au scan du code barre de sa carte lecteur puis dépose chaque ouvrage, à plat sur la platine. «Cette simple manœuvre permet d'enregistrer le prêt et de désactiver l'antivol ou bien de rendre le document et de réactiver l'antivol. Des agents de l'équipe seront systématiquement présents à l'accueil pour guider et aider si besoin les usagers». ●

PRATIQUE

Médiathèque Mme de Sévigné,
1 rue du Bourg-aux-Moines.
Vitré. 02 99 75 16 11.

Horaires d'ouverture durant les travaux :
mardi, 16h30 à 19h30
mercredi, 10h à 12h et 13h30 à 18h30
vendredi, 13h30 à 18h30
samedi, 10h à 12h et 13h30 à 18h.

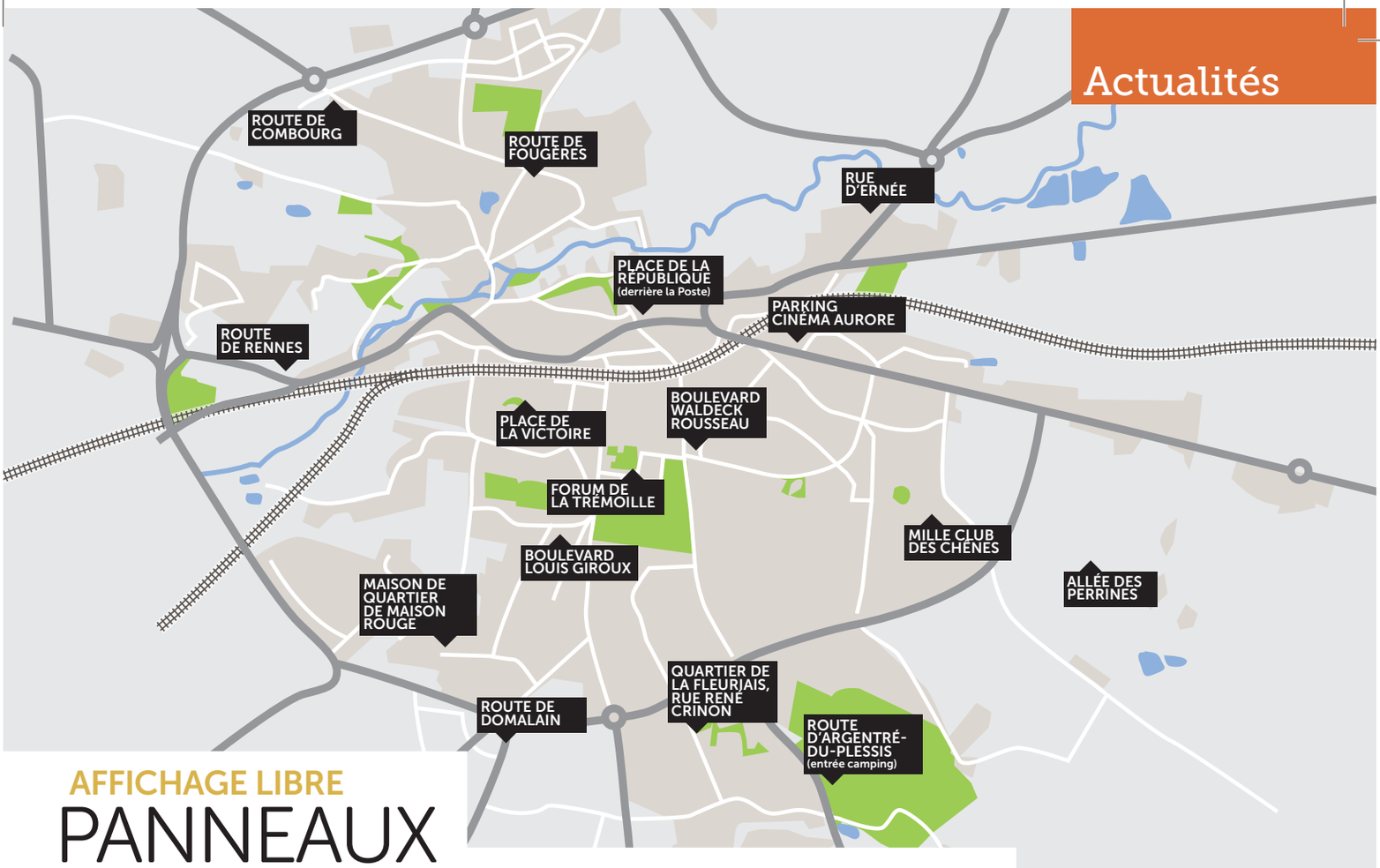

AFFICHAGE LIBRE

PANNEAUX ASSOCIATIFS MODE D'EMPLOI

16 panneaux de 2 m² chacun composent le réseau d'affichage libre mis à disposition par la Ville. Une obligation légale permettant de répondre d'une part au droit légitime d'affichage d'opinion et de publicité relative aux activités des associations sans but lucratif mais aussi d'interdire les affichages sauvages.

PRINCIPE

La loi oblige les communes à mettre librement à disposition des citoyens un certain nombre de dispositifs d'affichage. «La surface totale minimum allouée à cet affichage libre est fonction du nombre d'habitants de la commune et son mode de calcul est donné dans le code de l'Environnement. Pour Vitré, le minimum requis est de 17 m². Pour répondre aux besoins de communication des associations locales, la surface réellement proposée est nettement supérieure avec 16 panneaux de 2 m² chacun» explique Alain Bouvet, adjoint au maire.

UTILISATION

Ces panneaux accessibles librement nommés «Affichage associatif» doivent amener les utilisateurs à respecter le règlement local de publicité «qui a pour objectif de limiter l'impact visuel des publicités excessives sans nuire à la communication nécessaire à la vie des entreprises et à éliminer toute forme d'affichage sauvage : banderoles, panneaux, etc. en entrées de ville et dans les ronds-points».

Dans l'utilisation du réseau d'affichage libre, la Ville encourage une certaine autodiscipline qui profite à tous :

› partager l'espace proposé,
› respecter l'affichage en place et non périmé,
› coller une seule affiche par événement et par panneau,
› garantir la propreté des panneaux et de leurs abords. ●

AFFICHAGE ASSOCIATIF : LOCALISATION DES PANNEAUX

Également accessible sur www.mairie-vitre.com, rubrique Sports, loisirs, associations.

CITOYENNETÉ

9 NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET LEURS SUPPLÉANTS ÉVENTUELS

Titulaires
- BLOT Maxime
- BOITTIN Louise
- BROCHERIOUX Maude
- BUTEAU Lilwen
- CHARLERY Louisa
- COQUARD Corentin
- DELANCHY Anna
- GAUTIER Eugénie
- GENOUËL Pauline
- JEULAND Gaspard
- LANGLOIS Guilhem
- LANOUX Jules
- LE BEUZE Aude
- LE BORGNE Maëva
- LE FUR Louise
- LEGRAND Léane
- LEMERCIER Thibault
- MORVAN Amélie
- NIZON Florian
- STEPHAN Adrian

Suppléants :
- AUBRY TAMISIER Louise
- BRIFFAUT Cléo
- BURON Adrien
- FELDMAN Max
- GOUALI Mélissa
- HARDOUIN Anapa
- MAUGEAIS Paul
- MICHELIN Benjamin
- RABAH Victor
- SOUVESTRE Paula

Une campagne d'affiches avec photo, slogan et projets sous les arcades du Château de Vitré, des élections organisées en mairie en novembre dernier..., neuf nouveaux jeunes élus ont officiellement pris leurs fonctions, samedi 30 novembre.

Les 21 jeunes élus du conseil municipal des enfants de Vitré représentent leur établissement scolaire (Jeanne d'Arc, Hodeyère, Jean Guéhenno, Sainte-Marie, Château, Pierre Lemaître, Jean XXIII). «Ils ont entre 9 et 11 ans sachant que nous avons procédé à un renouvellement partiel pour remplacer ceux qui sont désormais au collège» explique l'équipe coordinatrice composée de Danielle Mathieu, conseillère municipale, Véronique Kahn du service éducatif du Patrimoine et Gwendal Jourdan en service civique. De jeunes élus qui travaillent, en petits groupes appelés «commissions» et en séance plénière, une fois par trimestre dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Un engagement individuel au profit du collectif, de la communauté autour de thématiques définies par leurs soins. Le conseil municipal des enfants est une approche citoyenne, un apprentissage de la démocratie. «Il apporte aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à la collaboration avec les services municipaux et communautaires, les associations, les enseignants sans oublier le Maire et ses élus».

Du projet à sa concrétisation

Reconnaître à l'enfant la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie, c'est toute une pédagogie à l'œuvre visant à former le citoyen aujourd'hui pour demain. Une ouverture d'esprit favorisant la prise d'initiatives au gré de thématiques telles que le social, l'éducation et notamment la question des difficultés scolaires ou encore la vie quotidienne et ses améliorations au profit du bien vivre ensemble. Deux projets sont en voie de se concrétiser. L'un concerne la sécurité routière à l'école autour «de l'apprentissage du code de la route par tous les élèves de CM1 dans un premier temps grâce à l'acquisition par la Ville, d'une piste d'éducation routière. L'occasion d'une sensibilisation spécifique sur le comportement à vélo et en tant que piéton». Le second projet est l'opération «Ville Propre» autour d'une campagne de communication pour rappeler aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal.
Des affiches ont été dessinées et composées par les enfants du conseil. Trois d'entre elles ont été sélectionnées pour la campagne qui va être menée avec la collaboration des vétérinaires et toiletteurs canins locaux. ●

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis maintenant dix ans, les modalités de recensement de la population (applicables dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants) sont annuelles et réalisées par sondage auprès d'un échantillon d'adresses. Ainsi l'enquête 2014 de recensement se déroulera, sous couvert de l'Insee, **du 16 janvier au 22 février.**
À consulter : www.le-recensement-et-moi.fr

Séance du 7 novembre 2013

FINANCES

Subventions

Les élus ont approuvé l'attribution des subventions suivantes : 350 € au Groupe artistique du pays de Vitré pour le prix annuel de peinture de la Ville. 210 € à Sitôt dit, Sitôt fait. 100 € à Parents handicap services (nouvellement créée en association).

Redevances

En matière de redevance d'occupation du domaine public, les élus ont fixé différents tarifs afin de permettre la mise en recouvrement de la redevance liée aux réseaux et ouvrages de communications électroniques (réseaux souterrain et aérien, installations radioélectriques…).
Quant aux ouvrages de distribution de gaz naturel, la redevance pour l'année 2013 s'élève à 3 493,61 € (pour 96 960 ml de canalisations sous le domaine public communal).

Bilan du gîte d'étape

Par convention depuis 2010, la gestion du gîte d'étape situé rue Pasteur est assurée par l'association Tremplin. Ce gîte est composé de 9 logements pour une capacité de 17 places (12 collectives et 5 individuelles). En 2012, l'activité représente 218 nuitées soit une recette de 4 071,80 €. L'ensemble des dépenses (ménage, accueil, lingerie, secrétariat, fluides…) s'élève à 13 306,40 €. Comme stipulé dans la convention, la Ville, au vu du compte de résultat se doit d'acquitter une subvention d'un montant de 9 234,60 €.

Plan Patrimoine

La Ville a signé avec l'État, le 3 septembre 2012, une convention-cadre déterminant un plan pluriannuel de restauration des monuments historiques. Dans ce cadre, les élus ont décidé de solliciter auprès de la Drac plusieurs subventions (calculées au taux de 25 %) : 38 110 € pour des travaux de restauration d'une tour du Château de Vitré. 86 492 € pour des travaux de restauration de la courtine Nord du Château.

Rapports annuels

Conformément au code général des collectivités territoriales, ont été communiqués aux élus du conseil municipal le rapport annuel (sur le prix et la qualité de service) du Syndicat mixte des eaux de la Valière (Symeval) et celui du Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Smictom Sud Est 35).

TRAVAUX

Entrée de ville

Dans le cadre de l'aménagement de la rue de Rennes (RD 857, du rond-point de la Massonnais à la rue Sergent Harris), des interventions doivent être réalisées par la Ville sur le domaine public routier appartenant au Département. Ces interventions ont pour objectif d'aménager l'entrée de ville et de sécuriser la circulation cycliste et piétonne (pose de bordures, création de piste mixte, extension du réseau d'éclairage, plantations). Une convention visant à définir les conditions techniques, administratives et financières du transfert de gestion de l'aménagement de cet espace va être signée. Montant de la participation du Conseil général : 65 800 € HT.

AFFAIRES FONCIÈRES

Zac du Parc

En décembre 2012, le conseil municipal a approuvé les conditions de la cession d'îlots de la Zac du Parc au profit d'Espacil Habitat pour la réalisation d'un ensemble immobilier de logements (18 appartements en accession aidée - PSLA et 22 appartements en locatif social). Le prix de vente convenu s'élève à 479 202 € HT. Lors du démarrage des travaux, l'entreprise de terrassement a constaté la présence de pollutions. Après études, il s'avère qu'une partie d'entre elles devra faire l'objet de dépôt en décharge classée. Le coût de la dépollution conduit à modifier les conditions de la cession avec une «obligation de faire» pour le promoteur. Les élus ont validé ce protocole d'accord. Espacil se chargeant de suivre la dépollution du site, les coûts viendront en déduction du prix de cession.

Zac de la Fleuriais

Au cœur du lotissement de la Fleuriais, la Ville prévoit la réalisation d'un équipement public dans les anciens bâtiments agricoles qui feront l'objet d'un réaménagement avec extension. En parallèle, l'ancienne ferme mise en vente fait l'objet d'une offre d'achat au prix demandé, soit 180 000 €. Les élus ont approuvé les conditions de cette cession.

Parc d'activité de la Grande Haie

La société Davenel, spécialisée dans la pose de menuiseries souhaite déplacer son entreprise actuellement située à Erbrée sur le parc d'activité de la Grande Haie. Les élus ont été informés des conditions de cette cession portant sur une superficie d'environ 3 500 m², moyennant un prix de vente de 22 € HT le m², soit un montant total de 77 000 € HT environ.

AFFAIRES CULTURELLES

Dons à l'artothèque

Certains artistes invités dans le cadre notamment d'expositions de l'artothèque, offrent généreusement des œuvres qui complètent, enrichissent la collection. Ainsi Jacques Villeglé a fait don à la Ville d'une sérigraphie intitulée «Être étonné c'est le bonheur» (2008) et l'association Hiroko Okamoto de 15 gravures.

AFFAIRES SOCIALES

Maison de l'enfance

La Ville a confié par acte de mandatement au centre social de Vitré, la gestion de la Maison de l'enfance. Les élus ont pris connaissance du bilan de l'année 2012. Ils ont également approuvé les modalités de report pour l'exercice 2013 d'un excédent de 7 258,17 € par rapport à la compensation d'obligation de service public versée par la Ville.

INFORMATION SUR LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

Octobre et novembre 2013 - Origine : station de traitement de la Grange

L'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

	PARAMÈTRES	TENEUR MINIMALE OBSERVÉE	TENEUR MOYENNE	TENEUR MAXIMALE OBSERVÉE	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Conductivité à 25°C (uS/cm)	386	433	482	5
	pH	7,5	7,8	8,0	5
	Température de l'eau (°C)	13,0	16,5	19,5	5
	Dureté de l'eau (°F)	13,7	15,0	16,7	5
Éléments indésirables	Ammonium (mg/l)	<0,04	<0,04	<0,04	5
	Nitrates (mg/l)	2,6	3,5	4,5	5
	Fer (ug/l)	<20	28	46	5
Résiduel traitement de désinfection	Chlore libre (mg/l Cl2)	<0,1	0,1	0,3	5
	Chlore total (mg/l Cl2)	0,1	0,3	0,5	5

Microbiologie	PARAMÈTRES	RÉSULTATS	LIMITE DE QUALITÉ	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS
	Coliformes thermotolérants	0	0	5
	Stretocoques fécaux	0	0	5

Normes nationales

Moineau domestique

hirondelle rustique

© F. Giguet

BIODIVERSITÉ ET TERRITOIRES

Observer LES OISEAUX tout près de chez soi !

Une balade en forêt, en bord de Vilaine, au jardin du Parc..., la faune, la flore qui nous entourent, contribuent à notre qualité de vie. Tout un univers qui nécessite d'être préservé à travers des actions engagées par l'État, les collectivités locales, de nombreux acteurs associatifs, publics et privés avec la complicité de tous. Participez à l'inventaire du patrimoine naturel de Vitré. Comment ?

La connaissance de la biodiversité est essentielle pour aménager le territoire de manière durable. «Après l'inventaire des zones humides de la commune, la Ville s'est engagée à réaliser un atlas de la biodiversité» explique Philippe Lécuyer, responsable du service des espaces verts et référent développement durable. «Une démarche participative menée avec la collaboration de l'association Vitré Tuvalu qui conduit à mobiliser les naturalistes bénévoles ainsi que tous les habitants». Durant l'été, chacun était invité à contribuer à l'amélioration des connaissances en signalant la présence de quatre espèces protégées : l'écureuil roux, le hérisson d'Europe, le lézard des murailles, le lucane cerf-volant. «Le taux de participation est satisfaisant avec un retour d'observation sur toutes les espèces. Le lézard, moins visible car adepte des murailles, est un peu moins représenté». Des données intéressantes, reportées sur un plan pour identifier les localisations et les croiser avec les précédentes. «On constate une présence significative en zone urbaine ce qui est encourageant». Des éléments qui permettront d'enrichir les données naturalistes. «Et que tous ceux qui ont participé, en soient remerciés».

Les oiseaux des jardins

Comprendre le fonctionnement des populations d'oiseaux (démographie, dispersion, évolution...) en contexte urbain, au cœur du jardin du Parc, tel est l'objectif de l'étude menée depuis avril 2012 par Nicolas Boileau. Bagueur agréé par le centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (Muséum national d'histoire naturelle de Paris), il observe avec régularité principalement les merles noirs et les moineaux domestiques qu'il a bagués «afin d'étudier leurs déplacements, leur survie, la fidélité des couples, leurs comportements... En hiver, les conditions météorologiques et la disponibilité des ressources alimentaires obligent les espèces à modifier leur comportement, les mécanismes sont différents de ceux observés en période de reproduction».

© F. Giguet

Tarier des prés

Tout le monde peut participer et chaque observation compte. Car pour valider une hypothèse scientifique, quelle qu'elle soit, il faut de multiples données d'où l'importance d'y associer le plus grand nombre. Une volonté qui fait écho au réseau Vigie Nature fondé par le Muséum national d'histoire naturelle autour de programmes de sciences participatives. «Les dispositifs de suivi de la biodiversité proposés visent à échantillonner un grand nombre de sites et à atteindre une grande puissance d'observation grâce aux volontaires de plus en plus nombreux» précise l'équipe de Vigie Nature. Un observatoire participatif autour de protocoles clairement conçus et adaptés. Ludiques également grâce à l'observation des oiseaux de son jardin, du parc public ou même du haut de son balcon. «L'Observatoire des oiseaux des jardins permet d'apprendre à reconnaître et à compter les oiseaux tout près de chez soi». Tout en prenant plaisir à observer la nature, les participants prennent part au programme de recherche visant à étudier les effets du climat, de l'urbanisation et de l'agriculture sur la biodiversité. «Ils aident ainsi directement les scientifiques à comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins». ●

EN SAVOIR +

www.oiseauxdesjardins.fr
Pour reconnaître les oiseaux, fiche-photos des espèces, disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et du Pôle aménagement de Vitré.

Pour découvrir tous les programmes et observatoires, consulter **www.vigienature.fr**

L'EXPÉRIENCE DE VIGIE NATURE
«COMPET' À LA MANGEOIRE»

Participez à l'expérience proposée par Vigie Nature, un réseau de citoyens qui fait avancer la science.

«Compet' à la mangeoire» est une expérience qui explore les choix de nourrissage des oiseaux des jardins en hiver, en fonction de la nourriture disponible et du nombre d'individus présents. Tout l'enjeu consiste à comprendre les jeux d'interactions entre les espèces d'oiseaux en fonction du contexte environnemental.

Comment ?
Le protocole consiste à compter les oiseaux présents sur deux mangeoires plateaux identiques (que l'on peut facilement construire soi-même) proposant une offre en nourriture différente (graines de tournesol, graines de niger...). Les comptages sont ensuite saisis sur le formulaire disponible sur internet pour être analysés par les chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle.

Quand participer ?
L'expérience peut être réalisée sur un balcon, une terrasse, un jardin privé ou public et recommencée autant de fois que le participant le souhaite, jusqu'au **15 février 2014**. Avis aux amateurs, aux passionnés, aux curieux, aux associations et clubs de nature et pourquoi pas en famille ou en milieu scolaire...
Mais attention, il faut connaître un minimum les oiseaux du jardin.

EN SAVOIR +

www.vigienature.fr,
rubrique Vigie-Manip.

www.oiseauxdesjardins.fr
(pour découvrir notamment les fiches espèces).

© illustration : L. Zagni

« L'IDÉE DU PASSÉ NE PREND UN SENS ET NE CONSTITUE UNE VALEUR QUE POUR L'HOMME QUI SE TROUVE EN SOI-MÊME UNE PASSION POUR L'AVENIR».
PAUL VALÉRY

DES VALEURS, UNE IDENTITÉ DURABLE

«PRÉSERVONS L'AVENIR DE NOTRE PATRIMOINE»

Vitré dispose d'un patrimoine architectural historique de belle qualité où se concentrent des habitations, des commerces, des équipements publics, des services. Une spécificité de taille qui en fait sa valeur, marque son identité et qui impose le respect d'un certain nombre de règles en termes de préservation, de mise en valeur et d'évolution harmonieuse.

Densité des constructions, rues étroites, façades en pans de bois, moulurations et décors sculptés..., un regard attentif suffit pour apprécier les richesses de Vitré, une ville où l'Histoire, le commerce des Marchands d'outre-mer... ont laissé une empreinte en relief. Aux portes de la Bretagne, Vitré conserve en son cœur un château érigé sur l'éperon rocheux dominant la Vilaine ainsi qu'un certain nombre d'édifices pour la plupart classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En 1994, le Premier ministre signe le décret créant officiellement le secteur sauvegardé de Vitré. Depuis maintenant vingt ans, ce document réglementaire d'urbanisme (modifié en 2009) et le plan de sauvegarde et de mise en valeur qui en découle, accompagnent la vie et l'évolution du centre historique. Un secteur sauvegardé est une mesure de protection portant, selon la loi Malraux (4 août 1962), sur un «secteur présentant un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non» explique Christine Boulay, Architecte des Bâtiments de France, adjointe au chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine (STAP). À Vitré, il englobe l'ancienne ville, c'est-à-dire le noyau d'origine limité par l'enceinte du 13e siècle et la vallée de la Vilaine au Nord, les restes de remparts de la même époque à l'Est, le château à l'Ouest ainsi que la promenade Saint-Yves et la rue de la Borderie au Sud. Sont également concernés par le secteur sauvegardé les faubourgs Saint-Martin, Bourg-aux-Moines, Sainte-Croix et Rachapt. «Il s'agit bien d'une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse». Façonnés par des siècles d'histoire, les centres et quartiers historiques constituent des ensembles monumentaux que les outils d'urbanisme tels que les secteurs sauvegardés, les PSMV (plans de sauvegarde et de mise en valeur) et bientôt les AVAP (aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine) permettent de préserver mais surtout de valoriser. Loin du seul concept d'héritage culturel, la notion de patrimoine intègre ici les problématiques actuelles de qualité urbaine et environnementale, reconquête de logements et de commerces, mixité sociale et des fonctions, accessibilité.

Cohérence de l'espace de vie

Longtemps de la seule compétence de l'État, le patrimoine est devenu, avec les lois de décentralisation, une priorité des collectivités. «Il existe 103 secteurs sauvegardés en France, cinq en Bretagne dont deux en Ille-et-Vilaine : Dinan, Vannes, Tréguier, Rennes et Vitré» rappelle Philippe Boucault, Technicien supérieur du STAP. «Si Vitré dispose d'un secteur sauvegardé c'est parce que c'est une ville d'exception. Une mesure d'exception afin, comme le stipule la loi, d'éviter toute destruction systématique du tissu bâti ancien au bénéficie d'une reconstruction sans aucun rapport avec la ville traditionnelle». Pour le périmètre concerné, le règlement du secteur sauvegardé se substitue au plan local d'urbanisme (PLU). «Ses dispositions s'appliquent aux constructions nouvelles, à la modification des constructions existantes ainsi qu'aux espaces bâtis et non bâtis» souligne Noëly Mégimbir, architecte de la Ville de Vitré. «Elles concernent tous les travaux portant sur les dispositions

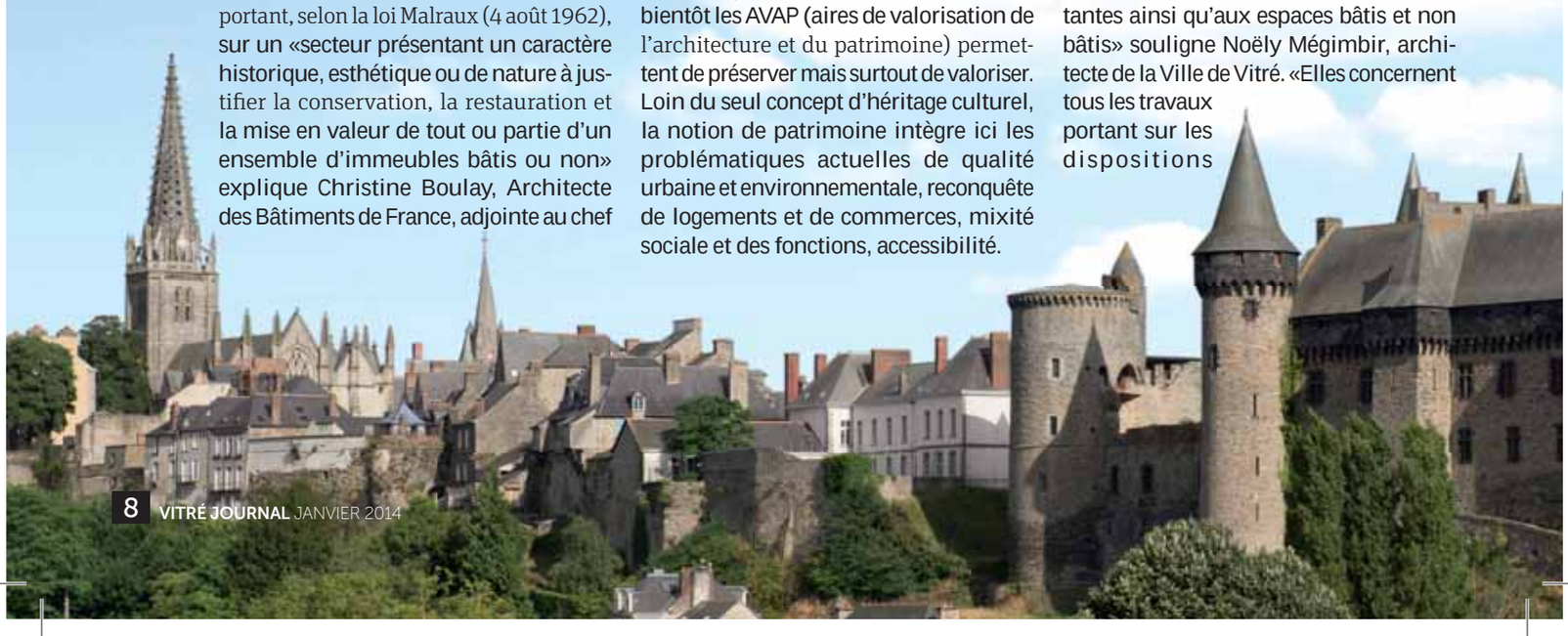

extérieures ou intérieures et ayant pour effet de modifier l'état des immeubles. Ces demandes de travaux sont soumises à l'Architecte des Bâtiments de France».
Le service territorial de l'architecture et du patrimoine conseille, oriente les politiques d'aménagement et prend part à l'élaboration des documents d'urbanisme sur l'ensemble du département. Principales missions : veiller à la qualité de l'architecture et des paysages, contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés. Une charge de travail conséquente en termes de présence sur le terrain, d'expertise et de responsabilités pour l'équipe composée de huit agents ! «L'exercice est partagé par un ensemble d'acteurs, des élus et décideurs jusqu'aux artisans en passant par les maîtres d'œuvre, les cellules instruction - droits des sols des services urbanisme des collectivités» précise P. Boucault.

Dynamique de la connaissance

Un patrimoine résolument vivant qui implique le partage de la connaissance par le plus grand nombre. «Les enjeux sociaux, économiques, patrimoniaux, culturels sont réels» souligne P. Boucault. «La formation continue des acteurs publics et privés est essentielle, de même que la sensibilisation de la population locale à son cadre de vie».
Nul est censé ignorer la loi mais il est parfois complexe d'en avoir une parfaite connaissance. Ainsi, le service architecture, la cellule instructions ou encore l'architecte conseiller du Conseil général (qui assure notamment des permanences à Vitré) accompagnent les propriétaires dès la phase de conseil préalable au dépôt de dossier et tout particulièrement pour les travaux en secteur sauvegardé. Les professionnels de l'immobilier, les architectes et maîtres d'œuvre ainsi que les notaires et les artisans doivent également prendre leurs responsabilités en termes d'information, de conseil auprès des particuliers. L'occasion d'appréhender en amont les aspects réglementaires, les délais d'instruction ou encore le fondement des préconisations et l'importance des relevés et diagnostics préalables du bâti. ●

CONTACT

Pôle aménagement - Ville de Vitré, 87 bis bd des Rochers. 02 99 74 43 53.

EN SAVOIR +

Règlement du secteur sauvegardé de Vitré, à consulter sur www.mairie-vitre.com, rubrique Habitat (urbanisme, secteur sauvegardé).
Exposition-concertation publique (lire p. 13).

À LA RENCONTRE DE...

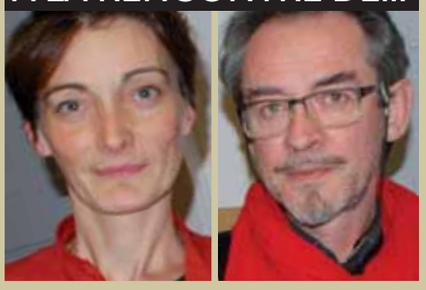

CHRISTINE BOULAY,

Architecte des Bâtiments de France et

PHILIPPE BOUCAULT,

Technicien supérieur au sein du service territorial de l'architecture et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine (service placé sous l'autorité du Préfet) sont des acteurs incontournables de la protection du patrimoine. «Il faut être en contact régulier avec les porteurs de projet : élus, maîtres d'œuvre, entrepreneurs, propriétaires, artisans... Un travail constant avec les visites sur site, les nombreux échanges sans oublier, bien entendu, l'étude de toutes les demandes. Du simple avis sollicité au contrôle réglementaire». Une mission indispensable car sans règle commune à tous les territoires, c'est leur travail mené en cogestion avec les communes qui garantit la cohérence et l'unicité d'une vision politique culturelle sur l'ensemble du territoire local et départemental. «Tout en conservant le patrimoine dans les meilleures conditions, la force de nos métiers est de privilégier le concept de ville vivante, une entité qui présente une qualité d'ensemble. Participer aux évolutions de ce concept nécessite de la rigueur et de la sensibilité où le partage d'expériences et de connaissances est central».

NOËLY MÉGIMBIR

est l'**interlocutrice privilégiée des particuliers en architecture, patrimoine, habitat du secteur sauvegardé et bientôt de l'AVAP** «pour tout projet qui de manière générale concerne le bâti ancien». Il est conseillé de prendre contact avant même de lancer toute formalisation afin d'éviter frustration, déception et perte de temps. Sachant qu'en secteur sauvegardé, toute intention de travaux est soumise à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France». Pour les réhabilitations des façades privées visibles de l'espace public (immeubles ou maisons privés et devantures commerciales, enseignes), la Ville a mis en place un Fonds d'intervention de l'habitat (FIH) pour soutenir financièrement les particuliers dans leur investissement.
N. Mégimbir assure également le suivi des projets de la Ville : réhabilitation de la Tour de la Bridole, de la Tour du Vieux-Saint-Martin, réorganisation des locaux de l'Hôtel de Ville...
«Depuis octobre dernier, des travaux de restauration des remparts - propriété Ville - ont été engagés rue du Val au niveau de l'échauguette». Des réflexions sont également en cours quant à la réfection de la couverture de l'église Saint-Martin, la réfection du clocher de l'église Notre-Dame avec la réalisation d'une étude préalable. Un diagnostic sanitaire du bâti va également être conduit sur l'Hôtel Ringues de la Troussannais (propriété du CCAS qui héberge le centre social) et sur le monastère Saint-Nicolas.

RÉNOVER, HABITER DANS LE QUARTIER ANCIEN

LE CHARME DE L'AUTHENTICITÉ

Virginie et Martin ont fait le choix de quitter Paris pour la province. Pour s'épanouir dans leur vie de famille, ils ont choisi Vitré, son quartier ancien au pied du château pour investir. Une rénovation lourde au profit d'une maison d'habitation atypique au bord de la Vilaine.

Quand nous avons pris la décision d'acheter, nous savions déjà que ce serait dans l'ancien et pas à Paris. Nous aimons le côté authentique des maisons anciennes. Une histoire, un supplément de personnalité, un charme que l'on ne retrouve pas dans du neuf» expliquent Virginie et Martin. Le choix de fonder une famille a conforté leur projet d'investissement immobilier. «On ne se voyait pas élever nos enfants dans le stress de la vie parisienne et le bitume» ajoute Martin, originaire de la banlieue parisienne. Les attaches familiales de Virginie, rennaise d'origine ont guidé leurs recherches. «Attirés par le cadre de vie que constituent les centres anciens préservés, nous avions visité Vitré et pu apprécier le dynamisme avec la proximité des services, des commerces». De retour à Paris, c'est en consultant des annonces sur internet qu'ils ont trouvé le bien de 320 m² de surface habitable dont ils sont devenus propriétaires en avril 2012.

«Un véritable coup de cœur»

Une façade de travers, des volumes biscornus, une cour intérieure et un coin de verdure qui donne sur la Vilaine. «Deux maisons en enfilade séparées par une petite cour que nous avons reliées par une galerie». Un projet d'habitation validé par l'Architecte des Bâtiments de France. «Cette liaison existait par le passé puisque nous avons retrouvé

les marques sur les murs. Nous aurions aimé conserver les pierres apparentes. Il a fallu les recouvrir d'un enduit chaux-chanvre et le résultat est enthousiasmant, cela apporte beaucoup de lumière». Charpente, maçonnerie, fenêtres, électricité..., les travaux sont conséquents. «On revient de loin au regard des 60 tonnes de fatras qu'il a fallu évacuer par la petite porte d'entrée» confie le père de Virginie qui assure la maîtrise d'œuvre. «Ce n'est pas mon métier mais je suis passionné par la construction-rénovation. J'ai moi-même rénové à Piré-sur-Seiche, une longère et y propose deux gîtes».

Les travaux de gros œuvre s'achèvent, l'attention se porte maintenant sur les aménagements intérieurs avec l'objectif pour ce jeune couple et leur bébé de 6 mois et demi de s'installer d'ici le mois de mars. «Le travail avec les différents artisans a été de qualité. C'est un atout. Grâce à leur professionnalisme, leurs conseils, on a pu concrétiser nos idées en les faisant évoluer». La rencontre entre un lieu dont l'identité s'est façonnée au fil des siècles et les aspirations personnelles pour en faire un habitat confortable. «Le coût n'est pas anodin. Nous avons un emprunt pour l'achat et un prêt supplémentaire pour les travaux. Nous espérons être aidés pour les interventions sur la façade car nous n'avons pas pu bénéficier des autres aides de l'État en raison du barème de plafond de ressources ou de la spécificité du bien. Ça coince toujours quelque part et d'une année sur l'autre, les critères changent !» Convaincu par leur projet de vie partagé, Virginie et Martin cultivent enthousiasme et confiance. «Vivre dans un bâti revalorisé avec des matériaux de qualité, fidèles à cette authenticité qui nous est chère, c'est déjà tout simplement splendide»..., parce qu'unique. ●

RÉNOVATION DE FAÇADE

«INSTRUCTION, DÉCISION : DES DÉLAIS TROP LONGS !»

Le coup de cœur d'une famille pour un grand appartement en centre-ville. Un achat en connaissance de cause quant à la rénovation nécessaire de la façade. Du dépôt de demande d'autorisation de travaux aux interventions sur le chantier en passant par les interlocuteurs à solliciter, les prescriptions à respecter..., la motivation est parfois mise à rude épreuve. Témoignage.

Entre le dépôt en mairie de la première demande d'autorisation de travaux et le démarrage du chantier, deux ans se sont écoulés» explique Dominique. «Qu'il s'agisse des services de la mairie, de l'Architecte des Bâtiments de France et autres interlocuteurs, je ne remets pas en cause les connaissances professionnelles de chacun mais la définition d'une procédure commune, d'une méthode expliquant comment on doit s'y prendre, une sorte de cahier des charges pour savoir s'il faut un architecte, si tel ou tel matériau est autorisé me semble indispensable pour éviter bien des écueils».
En secteur sauvegardé, l'outil réglementaire d'urbanisme cogéré par la Ville et l'État représenté par le STAP, service territorial de l'architecture et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine (regroupant Architectes des Bâtiments de France et techniciens), vise à accompagner la vie et l'évolution du centre ancien. Une démarche qui permet de trouver l'équilibre nécessaire entre transformations du cadre bâti, création architecturale et préservation du patrimoine.

Accompagnement

Réfection à l'identique du pan d'ardoises avec motifs, remplacement des pièces de bois endommagées par des pièces de même essence, remplissage entre les éléments de structure, la première tranche de la réfection de façade s'est terminée début septembre 2013. Et le résultat a fière allure. «Ça a été long et on aurait gagné du temps en décidant de réaliser au préalable un diagnostic sanitaire complet du bâti. Encore fallait-il le savoir ! C'est en dégradant la façade que l'on a constaté l'ampleur des dommages». Vitréen d'origine, Dominique vit et travaille dans le centre historique pour ses spécificités architecturales, son histoire mais également pour la proximité des écoles, des services. «J'apprécie la volonté de garantir une qualité à ce cadre de vie exceptionnel et je comprends tout à fait que cela implique le respect des règles et conditions de préservation du patrimoine mais il ne faudrait pas que des chantiers qui s'éternisent ainsi ne finissent par décourager d'autres propriétaires ou investisseurs».●

Votre ville demain avec vous. C'est aujourd'hui que se construit la cité de demain. Pour qui ? Comment ? En permettant de nouvelles dispositions en termes d'aménagements en secteur sauvegardé et grâce à la création de l'AVAP, aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, les élus définissent en concertation avec la population la politique de développement urbain et de préservation du patrimoine de la ville.

VIVRE AUTREMENT DANS LE CENTRE ANCIEN

DE NOUVELLES DISPOSITIONS EN SECTEUR SAUVEGARDÉ

SECTEUR SAUVEGARDÉ MODIFIÉ

Même si la conservation du patrimoine architectural et urbain est au cœur de la démarche des secteurs sauvegardés, la nécessité d'adapter les centres anciens aux fonctions urbaines contemporaines est évidemment partie prenante du projet. «Un cœur de ville historique, c'est une chance. Mais les belles pierres sont liées aux gens qui vivent dedans» souligne Daniel Duché, architecte urbaniste spécialisé dans les études d'espaces protégés, urbains et paysagers. «Tout est question d'équilibre. Une architecture contemporaine peut très facilement se marier avec du patrimoine sauvegardé. Il faut juste savoir regarder ce qui nous entoure et éviter d'être en rupture brutale». L'objectif est donc d'accompagner l'évolution de la ville pour respecter au mieux les spécificités historiques et architecturales. «C'est mettre en forme avec élégance pour y vivre en harmonie en évitant les choses irréversibles pour que nos enfants et petits-enfants ne nous reprochent pas d'avoir détruit ce que nous ont légué nos ancêtres».

Le projet de modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur, actuellement soumis à enquête publique, est l'opportunité d'informer et de rappeler aux propriétaires et futurs propriétaires les spécificités de la ville ainsi que les règles particulières qui régissent les interventions en secteur sauvegardé. «Il est essentiel que chaque Vitréen se sente concerné et puisse participer à l'évolution du nouveau document d'urbanisme lié au secteur sauvegardé» explique Rodrigue Henrio, responsable du service municipal urbanisme-foncier. Tout au long du processus d'élaboration, la phase de concertation publique avec l'organisation d'une exposition spécifique complétée par des réunions d'information-sensibilisation (lire page suivante) est un moment privilégié pour débattre et voir s'exprimer des remarques permettant des ajustements.

Pour quels nouveaux enjeux ? «Il s'agit de permettre la mise aux normes d'accessibilité de l'établissement scolaire Jeanne d'Arc, d'actualiser des niveaux de protection des bâtiments, d'intégrer les obligations apportées par la loi Grenelle notamment en matière de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable et celles liées au plan de prévention des risques naturels-inondations. Une attention particulière sur la sécurité incendie doit également permettre la mise en œuvre de préconisations participant à la limitation des risques».

VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

La phase d'enquête-concertation publique engagée par la Ville porte également sur la création de l'AVAP, aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine. L'AVAP est, en droit de l'urbanisme français, une servitude d'utilité publique et va donc s'imposer aux règles du plan local d'urbanisme (PLU). Elle porte sur la reconnaissance, la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager. «Ainsi, l'AVAP est un outil destiné à améliorer le cadre de vie, à protéger et à promouvoir le patrimoine architectural et paysager dans le respect du développement durable» explique Daniel Duché

Yvonnick Féasson et Daniel Duché de l'atelier d'architecture et d'urbanisme missionné par la Ville.

DU 8/01 AU 20/02

EXPOSITION - CONCERTATION PUBLIQUE

Salle du Temple, place Notre-Dame à Vitré.
Du mardi au vendredi, 15h à 19h et samedi, 10h à 18h.
Modification du secteur sauvegardé : pourquoi ? Comment ? Création d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine à Vitré : pour quels enjeux ? Quelles incidences sur les futurs projets de construction, de rénovation tant privés que publics ?
La concertation et l'enquête publique ainsi engagées invitent chacun à s'approprier à travers l'exposition présentée et les réunions publiques programmées, les dispositions nouvelles d'évolution générale des documents réglementaires de valorisation du patrimoine de Vitré.

RÉUNIONS PUBLIQUES

(à la salle du Temple)
› **Lundi 27 janvier - 19h30.**
Présentation de l'AVAP :
valorisation du patrimoine, suppression du périmètre de protection des monuments historiques. En présence d'élus et de professionnels.

› **Jeudi 6 février - 19h30.**
Aides financières et fiscalité :
présentation des aides, des subventions et autres dispositifs pour le financement des travaux (propriétaires occupants et propriétaires bailleurs). En présence d'élus, de professionnels et de représentants du Pact HD 35.

› **Jeudi 13 février - 20h.**
Vivre dans le centre ancien :
comment améliorer les conditions de logement (confort thermique, sécurité incendie…) ? En présence d'élus, de professionnels et du Capitaine David Lefeuvre, chef du service habitations - groupement Prévention du SDIS 35.

dont l'atelier d'architecture et d'urbanisme a été missionné par la Ville pour réaliser cette création. «L'AVAP est issue du grenelle II de l'environnement, c'est pourquoi elle doit intégrer les notions de développement durable et d'économies d'énergies qui dorénavant s'imposent à tous». Visant à simplifier et à rationnaliser le système des protections existantes portant sur le patrimoine naturel bâti, elle supprime le périmètre de protection des monuments historiques, dit «périmètre des 500 mètres». Elle vient remplacer l'ancienne ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager).
L'AVAP est constituée de plusieurs documents : un diagnostic architectural, patrimonial et environnemental ; un rapport de présentation qui expose les motifs et les objectifs de la création de zone de protection ainsi que les particularités du territoire concerné ; un règlement identifiant les dispositions à respecter ; un document graphique faisant apparaître le périmètre de l'aire. Un ensemble de règles et de recommandations ainsi défini et qui s'applique à tout projet de rénovation, de construction…

QUELLES INCIDENCES SUR LES PROJETS ?

L'AVAP a pour but de cerner les entités qui ont créé l'image de la ville au fil des siècles. Elle est divisée en trois secteurs distincts : la zone urbaine en continuité du centre historique et les extensions urbaines de la fin du 19e siècle et du début du 20e siècle ; les entrées de la ville (exemple : boulevard de Châteaubriant) ; les espaces paysagers de la vallée de la Vilaine et des coteaux Nord et Sud. «Tous les travaux en AVAP seront soumis à une autorisation préalable de l'Architecte des Bâtiments de France et du Maire» précise R. Henrio. «L'application de la servitude des abords de monuments historiques est par ailleurs suspendue».
L'AVAP est une procédure adaptée au patrimoine vitréen qui permet une clarification de la gestion des autorisations de travaux. «C'est un document contractuel de référence et d'aide à la décision permettant d'accompagner les projets et d'apporter du conseil sur la qualité» poursuit D. Duché. «Lorsque nous découvrons des villes, nous aimons plutôt les beaux sites, les paysages et les quartiers correctement réhabilités où l'on sent de la vie, du dynamisme, une qualité du cadre de vie, de l'histoire de celles et ceux qui ont façonné ces quartiers. Ce regard sur le patrimoine des autres doit se porter naturellement sur notre ville, le territoire qui est le nôtre. Donc reconnaître, transmettre, requalifier notre propre patrimoine est donc plus dans nos gênes que nous le pensons». ●

© SDIS 35

> « 70 % DES INCENDIES MORTELS SE PRODUISENT LA NUIT, FAUTE D'AVERTISSEMENT»
> **CAPITAINE DAVID LEFEUVRE.**

L'INDISPENSABLE SÉCURITÉ DES HABITATIONS

COMMENT ÉVITER L'INCENDIE ? QUE FAIRE S'IL SURVIENT ?

Un incendie devient très vite incontrôlable et s'accompagne souvent de conséquences dramatiques avec des pertes matérielles mais surtout humaines. Personne n'est à l'abri d'un incendie. En adoptant quelques conseils de bon sens au sein du foyer et en respectant, lors de travaux dans les logements, les règles majeures de mise en sécurité, il est possible de limiter les risques. Rencontre avec le capitaine David Lefeuvre, chef du service prévention habitations du SDIS 35, service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine.

Le risque d'incendie reste modéré par rapport aux autres causes de décès en France mais il est très mal ressenti car le bâtiment est censé protéger de tous les dangers. «La priorité, dans la lutte contre ce risque est la mise en sécurité de l'habitation ou de l'équipement recevant du public, quel que soit son usage, pour éviter la naissance du feu» explique le capitaine Lefeuvre qui, au sein du groupement prévention du SDIS 35 propose son expertise pour répondre concrètement aux questions essentielles auxquelles les élus, les bailleurs sociaux, syndics..., sont confrontés un jour ou l'autre. Une nécessité en matière de prévention mise en œuvre par le SDIS 35 depuis 2009 au regard des enjeux. Une démarche qualitative qui concerne également tous les professionnels de l'architecture, de l'immobilier, du bâtiment sans oublier les propriétaires qui veulent transformer ou créer un logement dans le bâti ancien. «C'est une véritable stratégie en termes de mise en défense de l'habitat et de protection autour d'une prise de conscience générale qui dépend de la responsabilité de chacun». Une démarche qui s'appuie sur de multiples observations et expériences sur le terrain pour satisfaire aux quatre grands principes de la réglementation : éviter l'incendie, limiter ses effets, permettre une évacuation sûre et rapide, faciliter l'intervention des secours.

Cohérence et bon sens

Choix des matériaux, réaction au feu des éléments de construction et de revêtement, normes d'accessibilité des véhicules de secours, de protection coupe-feu, équipements de protection, d'alerte, de désenfumage..., «la sécurité incendie dans la conception-création ou la rénovation-transformation de logements intègre un certain nombre de précautions préventives à chaque étape de construction. Les grands groupes de la chimie ont aujourd'hui un tel aplomb que les matériaux industrialisés synthétiques occultent par leur omniprésence la valeur des matériaux naturels. Pourtant, si les statistiques des feux dans les habitations sont aussi dramatiques, cela s'explique par les décès dus à l'inhalation de fumées toxiques».

> « LORS DE TRAVAUX DANS LES LOGEMENTS, DES RÈGLES DE MISE EN SÉCURITÉ DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES»
> **CAPITAINE DAVID LEFEUVRE.**

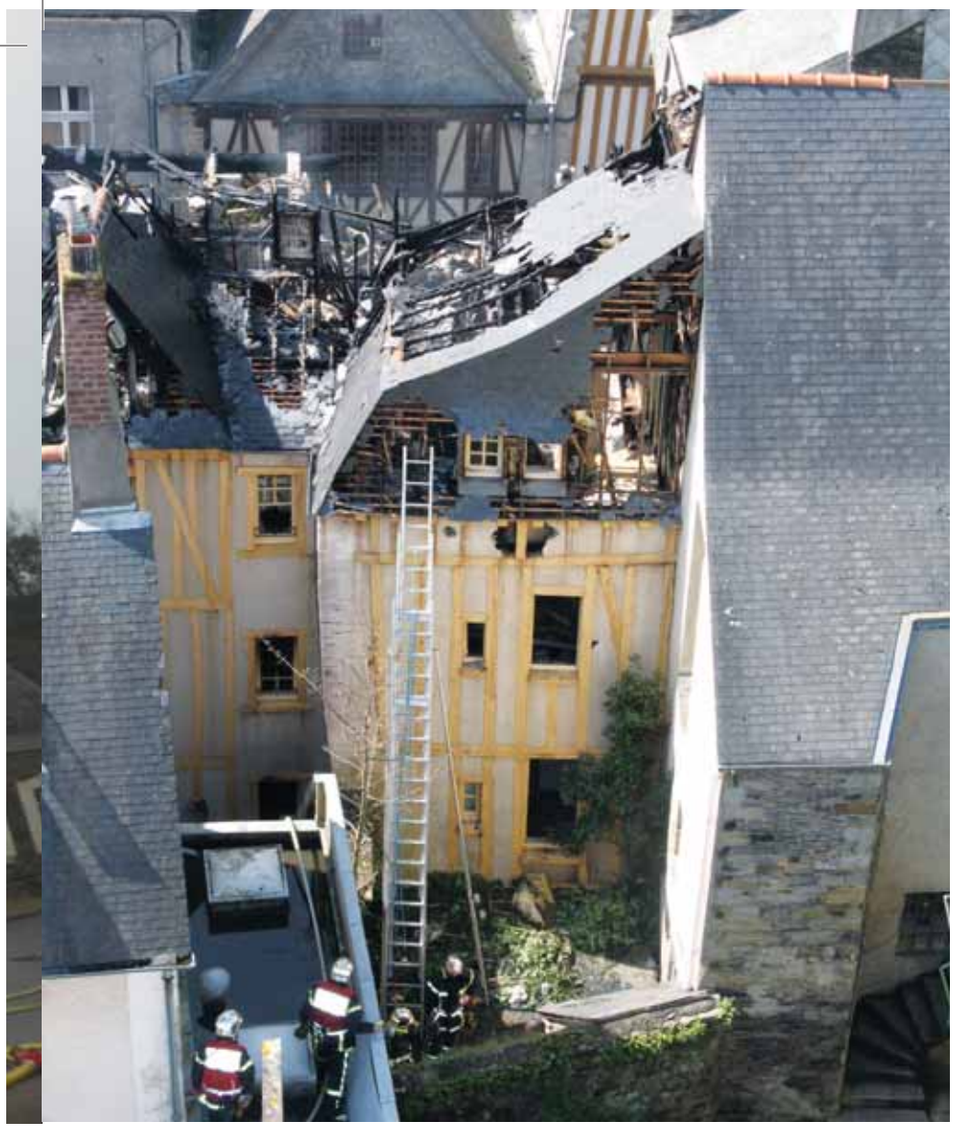

10 000 personnes intoxiquées par an en France dont 3 000 avec invalidité lourde, en plus des 800 décès ! «Contrairement à une croyance répandue, les flammes sont très rarement à l'origine des victimes dans les habitations».

Agir sans attendre

Éviter les risques, s'équiper de détecteurs de fumée, apprendre les réflexes qui sauvent, la prévention en matière de sécurité incendie s'exprime également en termes d'éducation et de sensibilisation de l'ensemble de la population. Un incendie peut survenir en quelques minutes seulement à partir d'une simple négligence ! Une prise électrique surchargée, une casserole laissée sur le feu sans surveillance, une cigarette mal éteinte, un appareil d'électroménager resté en veille..., «au-delà d'un rappel nécessaire à la prudence et à la vigilance, une solution facile peut être apportée en installant sans attendre des détecteurs de fumée». D'un prix moyen de 20 €, le détecteur autonome avertisseur de fumée (Daaf) conforme à la norme NF-EN 14 604 (seule norme valide en France) permet d'alerter rapidement les occupants d'un logement de la présence de fumée. La responsabilité de l'installation et de l'entretien du détecteur de fumée normalisé incombe à l'occupant du logement. «Bien que 70 % des incendies se déclenchent le jour, 70 % des incendies mortels se produisent la nuit, faute d'avertissement. Contrairement aux idées reçues, l'odeur de fumée ne réveille pas. L'intoxication par inhalation de fumée est à l'origine de 80 % des décès».
Autres précautions à prendre : faire vérifier par des spécialistes les installations électriques, de gaz et de chauffage, faire ramoner les conduits et les cheminées une fois par an, informer toute la famille sur les bons gestes à adopter...
Parce que nous sommes tous acteurs de notre sécurité ! ●

EN SAVOIR +

www.sdis35.fr

NUMÉROS D'URGENCE

18
Sapeurs-pompiers

112
N° d'urgence européen

SAPEURS POMPIERS
Ille & Vilaine
Vous voulez transformer ou créer un logement dans un immeuble ancien...
Connaissez-vous les principales règles de sécurité incendie à respecter ?
Retrouver les dispositions majeures issues de la circulaire du 13 décembre 1982 sur la sécurité incendie des personnes
© SDIS 35
www.sdis35.fr

PRATIQUE

› La **sécurité incendie** des occupants d'un immeuble repose sur le respect des dispositions du code de la Construction et de l'Habitation également rappelées par la circulaire du 13 décembre 1982 et notamment en cas de travaux de réhabilitation ou d'amélioration des bâtiments existants. Le SDIS 35 a édité un document utile disponible notamment lors de l'exposition-enquête publique consacrée à la modification du secteur sauvegardé. Exposition avec concertation publique organisée à partir du 8 janvier, salle du Temple, rue Notre-Dame à Vitré (lire p. 12 et 13).
› Document à télécharger sur www.sdis35.fr

› EN CAS D'INCENDIE, LES GESTES QUI VOUS SAUVERONT... À découvrir, le film élaboré par les sapeurs-pompiers sur www.sdis35.fr (page d'accueil du site).

Comment fonctionne le cœur ? Quels sont les facteurs de risques ? Quelles sont les mesures simples à adopter au quotidien pour prendre soin de son cœur ? Quels sont les progrès quant au traitement des affections ? Du **4 au 25 février**, l'événement Vitré Capital Santé invite chacun à participer aux animations de sensibilisation pour une plus grande prévention.

VITRÉ, CAPITAL SANTÉ

LE CŒUR, en prendre soin

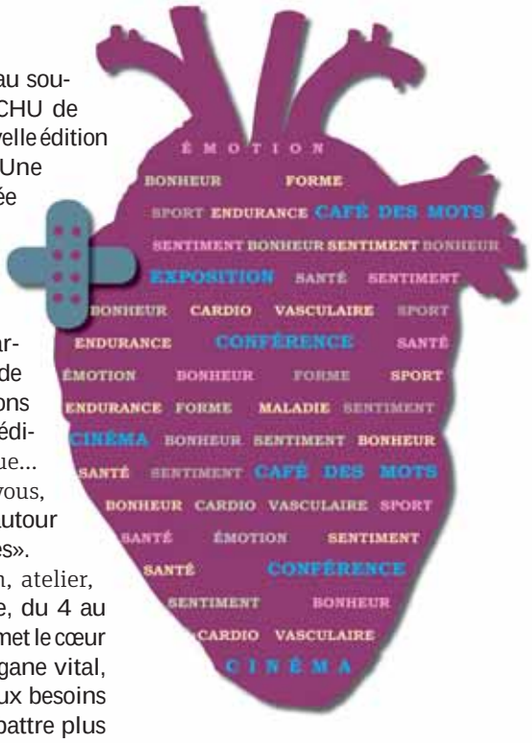

La Ville de Vitré grâce au soutien de l'hôpital, du CHU de Rennes présente la nouvelle édition de Vitré, Capital Santé. «Une manifestation annuelle dédiée à la sensibilisation du plus grand nombre sur une thématique liée à la santé» explique Danielle Mathieu, conseillère municipale, chargée du suivi de l'organisation de l'événement. «Les interventions de professionnels du milieu médical, scientifique, philosophique... permettent, au fil des rendez-vous, un échange avec le public autour d'un partage de connaissances». Conférence, film, exposition, atelier, parcours d'activité physique, du 4 au 25 février, Vitré, Capital Santé met le cœur à l'honneur. Le cœur, cet organe vital, unique, qui pour répondre aux besoins énergétiques du corps, doit battre plus de 100 000 fois par jour.

La prévention, un enjeu majeur !

Hormis l'hérédité, le sexe et l'âge, les principaux facteurs de risque cardio-vasculaire sont modifiables et sont donc ceux sur lesquels la prévention peut agir : le cholestérol, l'hypertension artérielle, le tabac et la sédentarité. Le corps médical, les cardiologues plus précisément sont unanimes : «la prévention, initiale ou suite à un problème cardiaque, n'est efficace sur le long terme que si une véritable culture de prévention se développe». Éducation, information, sensibilisation, une prévention efficace débute tôt, dès l'enfance et repose essentiellement sur des principes simples d'hygiène de vie. De quoi favoriser des comportements de prévention adaptés pour s'attaquer aux facteurs de risques ou de récidive. Principales recommandations : la pratique régulière d'une activité physique, la suppression du tabac, une alimentation équilibrée avec une surveillance du taux de cholestérol, le contrôle du poids, la surcharge pondérale étant par elle-même un facteur de surcharge de travail pour le cœur.
Si les mesures hygiéno-diététiques sont insuffisantes, il est nécessaire d'y ajouter un ou divers traitements médicaux. Consultez votre médecin, il est votre meilleur guide. ●

PROGRAMME

DU 4 AU 15 FÉVRIER

EXPOSITION «AU CŒUR DE LA VIE»
Une exposition qui aborde différents thèmes en lien avec le cœur.
À la médiathèque Mme de Sévigné, 1 rue du Bourg-aux-Moines. Vitré. Entrée libre.

JEUDI 6 FÉVRIER

CAFÉ DES MOTS
Animé par Michel Le Guen, professeur de philosophie et auteur.
À 20h30, médiathèque Mme de Sévigné, 1 rue du Bourg-aux-Moines. Vitré. Entrée libre.

SAMEDI 8 FÉVRIER

PARCOURS DU CŒUR
Des activités ludiques et accessibles à tous.
14h, au jardin du Parc. Vitré.

MARDI 11 FÉVRIER

CONFÉRENCE
Mardi Santé «Prévention des risques cardio-vasculaires»
Partenariat «Mardi Santé» CHU de Rennes. Intervenants : Dr François Paillard, responsable du centre régional de prévention cardio-vasculaire, Dr Catherine Vidal et Dr Carine Richard, médecins cardiologues, hôpital de Vitré, Dr Nathalie Colin, médecin nutritionniste, hôpital de Vitré et Myriam Goussé-Mouazan, diététicienne, hôpital de Vitré.
À 18h, auditorium Mozart, au centre culturel Jacques Duhamel, 6 rue de Verdun. Vitré. Entrée libre.

SAMEDI 15 FÉVRIER

DÉMONSTRATION-FORMATION : DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE
Information grand public avec démonstrations et conseils d'utilisation d'un défibrillateur automatique avec la Croix-Rouge et la police municipale.
9h, salle du Mée, 89 bd des Rochers. Vitré. Gratuit sur réservation préalable au 02 99 75 54 17.

MARDI 25 FÉVRIER

SÉANCE DE CINÉMA «JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR»
Un film de Luc Besson avec une musique entièrement composée par Dionysos.
À 20h30, cinéma l'Aurore, bd de Laval. Vitré. Tarif : 3 €.

ESPACES INFORMATIQUE ET MULTIMÉDIA

«POUR TOUS, à tout âge !»

Grâce à l'accompagnement proposé par les animateurs multimédia, des cours d'initiation à l'informatique, à internet, des ateliers thématiques et des animations sont régulièrement proposés à la médiathèque Mme de Sévigné ainsi qu'à la cyber base emploi de la Meef du pays de Vitré. Accessibles à tous.

À la médiathèque Mme de Sévigné

Au rez-de-chaussée de la médiathèque municipale, 15 ordinateurs composent l'espace public multimédia. «Il s'agit d'un espace libre d'accès et gratuit dédié à l'informatique, la bureautique et internet. Il a été créé afin de permettre au plus grand nombre de se familiariser et d'accéder à l'outil informatique» rappelle Maxime Chevallereau. «En tant qu'animateur multimédia, je propose une aide à l'utilisation et en fonction des demandes, des ateliers spécifiques sont régulièrement organisés». Différentes thématiques y sont abordées : découverte de l'environnement Windows et maîtrise de la souris, mise en forme d'un texte, enregistrement des travaux réalisés, usage de la messagerie sur internet, transfert de photographies... Pour les photocopies et les impressions, l'usager doit s'acquitter de 0,30 à 0,80 € le document A4 (N/B ou couleurs). Quant au moins de 12 ans, deux ordinateurs sont à leur disposition, à l'étage dans l'espace jeunesse. «Sur autorisation parentale, nous proposons aux plus jeunes une offre de sites appropriés, gratuits et exempts de publicité, d'apprentissage par le jeu» précise Nathalie Gauthier, médiatrice.
Par jour, une quarantaine de personnes fréquente l'espace multimédia. «Démarches administratives, travail, loisirs..., tout est fait aujourd'hui pour amener les gens à l'informatique. S'y côtoient tous les âges». Des partenariats sont également engagés avec Alisa 35, la Résidence des personnes âgées La Trémoille, l'IME La Baratière...
Outils de lecture et d'accès à internet, outils de bureautique, le Pôle Borgès est un service de la médiathèque adapté aux déficients visuels. Un accueil personnalisé est organisé sur rendez-vous et des cours adaptés d'initiation sont proposés tous les 15 jours, le jeudi matin par l'association des aveugles et handicapés visuels de Bretagne. ●

Maxime Chevallereau, animateur multimédia.

EN SAVOIR +

Renseignements auprès de la médiathèque Mme de Sévigné, 1 rue du Bourg-aux-Moines. Vitré. 02 99 75 16 11.

À la cyber base emploi / Meef du pays de Vitré

Utiliser un équipement informatique, rechercher sur internet, créer et exploiter des documents..., les ateliers d'initiation (3h le mardi) de la cyber base emploi sont accessibles à tous. «Durant ces ateliers, des notions théoriques sont dispensées pour favoriser la pratique par l'usager. C'est également l'occasion de proposer conseils et astuces» explique Tiphaine Faguer. Aux horaires d'ouverture, un des neuf postes est en accès libre et la présence des animateurs permet d'être accompagné, si nécessaire, dans les recherches et démarches. ●

EN SAVOIR +

Renseignements
auprès de la cyber base emploi, 9 place du Champ-de-Foire. Vitré. 02 23 55 79 64 et www.meef-paysdevitre.fr

SPÉCIAL LANGUES ÉTRANGÈRES

Centre d'étude des langues (CCI)

Cours d'anglais pour les adultes qui souhaitent progresser dans leur pratique (générale ou professionnelle). Cours organisés de mi-octobre à juillet, par groupes de personnes de niveau homogène, de différentes entreprises. Cours particuliers et entraînement au Test of English for international communication (TOEIC). Cours du soir possibles sur Vitré et Rennes.

CONTACT

02 99 74 11 61 et www.cciformation-rennesbretagne.fr (rubrique Langues étrangères).

Comité de jumelage

Cours organisés sur l'année scolaire (inscriptions fin août - début septembre).

› **Little school :** découverte de l'anglais pour les 5-10 ans. Trois niveaux différents.

› **Cours d'anglais adultes :** plusieurs groupes du niveau «faux-débutants» à conversation.

› **Cours d'espagnol adultes :** trois niveaux différents.

CONTACT

02 99 74 54 50 et www.ot-vitre.fr/comitedejumelage

L'Instant anglais

Observation, vocabulaire, mémorisation, prononciation, sous forme de jeux et d'animations ludiques, les enfants de primaire qui le souhaitent peuvent se familiariser avec l'anglais. En complément de l'enseignement dispensé pendant le temps scolaire, cette sensibilisation proposée sur le temps du midi, est mise en place par la Ville. Cette année, l'Instant anglais est ainsi organisé dans les écoles Jeanne d'Arc, Notre-Dame, Château et Hodeyère.

THÉÂTRE - CIRQUE

IVRE D'ÉQUILIBRE

Dimanche 12 janvier - 16h

Il cherche, grimpe, tombe, se relève, va plus haut, toujours plus haut pour plus de vérité. C'est le début d'une quête ! Se mettre en danger. Oser. Franchir ce qui paraît impossible parce qu'on y croit : tel est le défi que Pascal Rousseau relève en puisant son inspiration dans un vécu humain, profond, sincère. «J'ai grandi à genoux et je veux vivre debout !» De vertiges en vertiges, enivrés par la voix et les rythmes du musicien-compositeur qui l'accompagne, le public suit sa quête mystérieuse, ses mains qui jouent avec les objets, ses souvenirs qui coulent dans le sablier du temps. Magnifique d'aisance et de légèreté, il élève en silence une tour de chaises, pour grimper encore et encore. Une silhouette épurée qui n'hésite pas à tenter tous les déséquilibres. Ici acrobatie, jonglerie, poésie, grâce sont au service d'une belle performance.
Ce spectacle a obtenu le prix spécial du jury au Festival des Arts Burlesques de Saint-Étienne 2012 et le prix du public au Festival d'Humour et de Création de Villard-de-Lans 2009. ●

› **Tout public** à partir de 8 ans (durée : 1h10).
› **Production :** Le Cirque Baroque.
› **Mise en scène :** Éric Bouvron et François Bourcier.
› **Auteur et interprète :** Pascal Rousseau.
› **Composition et interprétation musicale :** Éric Bono.
› **Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.

© L.D.

© Lot

THÉÂTRE

UN DRÔLE DE PÈRE

Dimanche 19 janvier - 16h

François Garnier est un homme insouciant et fantasque. Pour lui la vie est une bonne et courte blague. Son fils, Christophe, est tout le contraire : un garçon sérieux, rigide, étudiant en philosophie. Pour les vacances, ils se retrouvent face à face. La bonne volonté maladroite du père n'arrange rien : tout les sépare ! Mais un événement imprévisible va finir par les rapprocher. Parce que dans la vie, il arrive qu'on ne respecte pas toujours le rôle qu'on devrait tenir ! La pièce parle de ce sujet et de ses ambiguïtés. Un père trop immature pour son âge et son fils trop sérieux pour le sien vont tenter de rééquilibrer leurs rapports et retrouver leur place... Un secret, un suspens font de cette comédie une pièce intense et universelle. ●

› **Pièce** de Bernard Slade.
› **Adaptation :** Gérald Sibleyras.
› **Mise en scène :** Jean-Luc Moreau.
› **Avec** Michel Leeb, Anne Jacquemin, Manoëlle Gaillard, Éric Viellard, Arthur Fenwick, Murielle Huet des Aunay, Camille Solal.
› **Tarifs :** 35 €. 24,50 €/étudiants, scolaires de moins de 25 ans, 17,50 €/demandeurs d'emploi.

LA PRESSE EN PARLE

«Une comédie fine et élégante, pleine d'humanité, de celles qui vous vissent un sourire aux lèvres du début à la fin».
Pariscope

«Une formidable adaptation. Mieux qu'une adaptation, une pièce nouvelle, vive, enjouée où la gaieté se voile de légère mélancolie. Michel Leeb est irrésistible dans un rôle fait pour lui : grand enfant fragile, drôle, attendrissant, profondément humain... Le jeune Arthur Fenwick est remarquable».
Le Figaro

© D.R.

CONCERT DU CONSERVATOIRE

AMERICA ! AMERICA !

Dimanche 26 janvier - 16h

© L.D.

Les orchestres et chœurs du conservatoire proposent une véritable saga musicale sur le thème des musiques américaines. Entre Broadway et Harlem, cette escale américaine assume ses mythes et ses clichés, avec les musiques mais également son esprit d'avant-garde avec les compositions cultes de Leonard Bernstein et George Gershwin. ●

› **Tarif :** 5 €. Gratuit pour les moins de 18 ans. Réservation conseillée.

DANSE CONTEMPORAINE - JAZZ

I HAVE A DREAM

Samedi 8 février - 20h45

Un ballet de Bruce Taylor pour un vibrant hommage à Martin Luther King.
En 1963, devant la violence des émeutes interraciales, le président des États-Unis John Kennedy, propose une loi en faveur de l'égalité civique. Martin Luther King, leader charismatique de la communauté afro-américaine, organise alors une marche réunissant des milliers de personnes pour soutenir le projet de loi, à la fin de laquelle il prononce son célèbre discours «I have a dream».
«Figure emblématique, il a eu, par la force de son discours, une influence considérable sur ma vie en tant qu'homme de couleur appartenant à une minorité. Quand j'ai pris part à la marche sur Washington en 1963, je n'étais qu'un adolescent. Sur le moment, je n'ai pas saisi l'ampleur extraordinaire de cet événement, je n'ai pas pris conscience que ce jour allait marquer l'Histoire de l'Humanité» explique Bruce Taylor.
Se souvenir de la portée d'un moment historique..., avec en toile de fond les échos puissants de ce discours, ce ballet, avec des danseurs de différents horizons, se veut être la preuve qu'une avancée a été faite, que des barrières sont tombées. Mixité ethnique, chorégraphique et artistique, les danseurs savent jouer de toutes les cordes de leur corps : provocation, tendresse, passion, violence... avec une beauté sensuelle et magnifique. ●

© Lot

© D.R.

› **Compagnie** Bruce Taylor (également professeur à l'école de danse de l'opéra de Paris).
› **Avec** Alicia Bigot, Sylvie Duchesne, Chloé Fersing, Benjamin Marchand, Sarjo Sankareh, Sebastian Spahn et Bruce Taylor.
› **Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.

© J. Lemore

THÉÂTRE NARRATIF

LE PORTEUR D'HISTOIRE

Vendredi 14 février - 20h45

Le Porteur d'histoire est une réflexion sur la part du récit dans nos vies et sur son importance. Mêlant personnages célèbres et illustres inconnus, le Porteur d'histoire invite chacun à relire l'histoire, notre histoire, à travers celle de Martin-Martin mais aussi celle d'Alia et de sa fille, d'Alexandre et d'Adélaïde, de Marie-Antoinette ou du prince de Polignac. Cinq comédiens endossent les costumes d'une myriade de personnages. Ils livrent ici un double héritage : un amas de livres frappés d'un étrange calice et un colossal trésor accumulé à travers les âges par une légendaire société secrète. Une pièce brillante, haletante, jubilatoire pour tous ceux qui aiment les belles histoires. Nomination 2013 au palmarès du Théâtre (palmarès qui a remplacé les Molières). ●

› **Tout public** à partir de 10 ans.
› **Création et mise en scène :** Alexis Michalik.
› **Avec** *(sous réserve)* Amaury de Crayencour, Évelyne El Garby Klai, Magali Genoud, Éric Herson-Macarel, Régis Vallée.
› **Tarifs :** 22 €, 11 €/demi-tarif.

› **Billetterie :**
Centre culturel. Lire p.20.

THÉÂTRE

LES CAPRICES DE MARIANNE

Vendredi 28 février - 20h45

Ou l'histoire d'un quatuor amoureux sur fond de carnaval napolitain. N'arrivant pas à approcher la belle Marianne dont il est très épris, le jeune Coelio demande à son meilleur ami, Octave, débauché notoire, de plaider sa cause. L'obstacle est de taille : Marianne est mariée au juge Claudio et lui est manifestement fidèle. Octave met tant d'ardeur dans cette entreprise que c'est lui qui finit par avoir les faveurs de la jeune femme... Lorsque celle-ci, excédée par la jalousie maladive de son mari, décide, pour se venger, de prendre un amant, c'est à Octave qu'elle donne un rendez-vous.
Passionné par l'œuvre de Shakespeare et de Racine, Musset a 23 ans quand il écrit cette pièce en 1833. C'est un dramaturge du sentiment amoureux dont il dissèque avec brio et acuité l'angélisme, la brutalité, la perversion, la beauté.
Une structure de comédie mais un dénouement dramatique : ce mélange des genres, cher à Musset, fait toute la cruauté mais aussi le caractère troublant de cette œuvre. ●

› **Pièce** en 2 actes d'Alfred de Musset (1810-1857).
› **Compagnie** 13/10e en ut-Rennes.
› **Mise en scène :** Frédérique Mingant.
› **Avec** Gwenaëlle David Julie Duchaussoy, Daniel Dupont, Sylvain Ottavy, Gilles Ronsin.
› **Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.

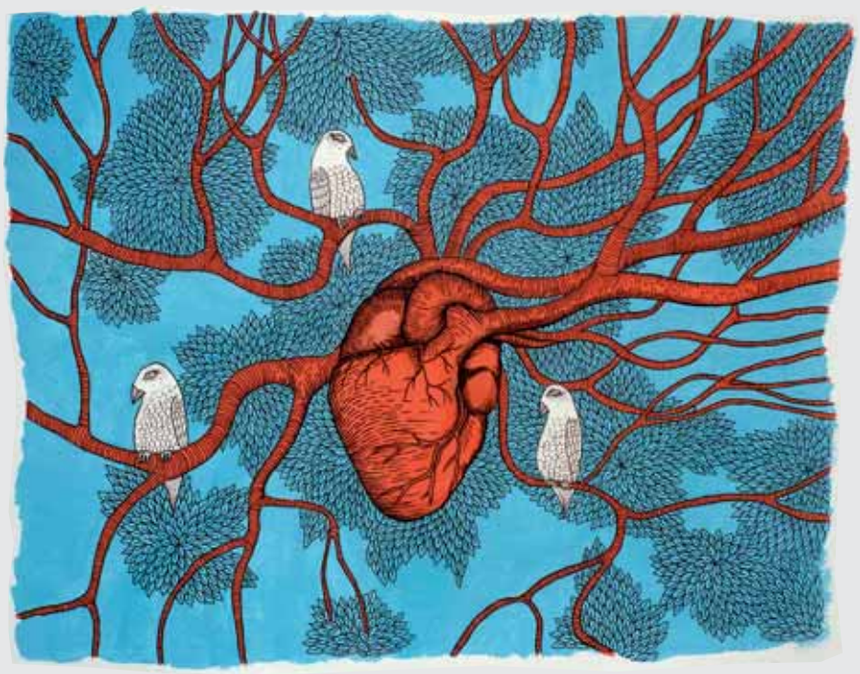

© P. Klubnikina

© V. Guinard

CHANSON

CHANSON PLUS BIFLUORÉE

Mercredi 5 mars - 15h30

Un show super vitaminé pour tous ! Dans un art consommé de la parodie, ces trois acrobates de la voix emmènent le public en voyage polyphonique à travers les époques et les styles : du chant liturgique à la variété, du baroque au boogie-woogie, du folk cévenol à la turlutte québécoise, de l'opérette au slam, de la comptine au rock... avec une jubilation contagieuse ! Humour, harmonie vocale, jeux de mots et mélodies rythmées s'articulent autour d'un thème principal : «drôles d'insectes, drôles d'animaux».

› **Tout public** à partir de 5 ans.
› **Mise en scène :** Marinette Maignan.
› **Avec** Sylvain Richardot (chant, piano, guitare), Michel Puyau (chant, guitare, ukulélé), Xavier Cherrier (chant, guitare, harmonica).
› **Tarifs :** 10 €, 5 €/moins de 12 ans. Formule famille (à partir de 4 entrées dont au moins 2 enfants) : 8 €/adulte, 4 €/moins de 12 ans.

BILLETTERIE

Centre culturel J. Duhamel
2 rue de Strasbourg à Vitré.
02 23 55 55 80 et
accueil.billetterie.theatre@mairie-vitre.fr
Mardi : 10h à 17h30 (sans interruption)
Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 17h30
Jeudi et vendredi : 14h à 17h30
Samedi : 10h à 12h30
(Fermée le samedi durant les vacances scolaires).

© V. Guinard

Pour soutenir et favoriser la pratique ainsi que les projets liés aux musiques actuelles, la Ville met à disposition des musiciens indépendants diverses opportunités d'épanouir créativité, liberté de son et de talent. Rencontre avec Éric Sainte-Croix, animateur municipal des musiques actuelles.

LOCAUX DE RÉPÉTITION,

ENCOURAGER
la pratique des musiques actuelles

Les musiques actuelles, une culture bien vivante qui se renouvelle sans cesse au gré de sensibilités musicales radicalement distinctes. Une force, un atout, «il y a dans le pays de Vitré, un fort potentiel de groupes qui ont envie ou besoin de jouer, de partager leur passion, de se confronter au public» explique Éric Sainte-Croix, animateur municipal chargé de l'accueil, de l'accompagnement des musiciens et de la gestion des studios de répétition.

Débutants ou confirmés, une vingtaine de groupes fréquente actuellement les studios situés rue de Verdun (en face du centre culturel Jacques Duhamel). Deux studios indépendants, insonorisés et équipés : console, système de sonorisation, parc micro, batterie, ampli guitare, ampli basse. «Les styles sont variés, reggae, hard rock, chanson, rock, pop..., tout comme le parcours de ces artistes en devenir ou déjà familiers de la scène».

En faveur d'une programmation locale

Éric Sainte-Croix participe à l'organisation de différentes manifestations de la Ville telles que les concerts organisés au parc des expositions ou la fête de la musique. «Auprès du département musiques actuelles du conservatoire de Vitré Communauté, j'accompagne les ateliers de musiques amplifiées et notamment lors des représentations publiques». Des master-class animées avec la complicité de professionnels sont régulièrement proposées. La prochaine organisée, samedi 22 février, portera sur la promotion de projet artistique. «Cédric Lava présentera les bases d'une communication efficace autour d'un nouvel album ou de l'objectif de se produire sur scène. Des conseils, des astuces, des exemples concrets...»

Et pour favoriser l'organisation de concerts, la Ville propose une aide financière, technique et/ou humaine à destination des groupes locaux (constitués en association) et des associations (à but humanitaire, culturel, éducatif...) s'appuyant sur la diffusion des musiques actuelles. «Le concert doit être organisé dans un lieu vitréen, l'événement doit être tout public et la programmation doit compter au moins un groupe local (groupe usager des studios de répétition ou un groupe dont au moins un musicien est domicilié sur le territoire de Vitré Communauté). L'aide financière varie de 200 à 2 000 € en fonction de trois principaux critères : le budget prévisionnel de l'association, le lieu de l'événement, le rayonnement de celui-ci sur le territoire en termes de communication». ●

« DES MASTER-CLASS ANIMÉES PAR DES PROFESSIONNELS SONT ORGANISÉES»

Éric Sainte-Croix, animateur musiques actuelles.

PRATIQUE

Locaux de répétition
› **Tarifs «individuel»** - 1h30/semaine : 31 €/trimestre, 61 €/an.
› **Tarifs «groupe»** - 3h/semaine : 92 €/trimestre, 153 €/an.

Master-class
«De l'album à la scène : promotion d'un projet artistique» animée par Cédric Lava, **samedi 22 février**.
Tarif : 2 €. Nombre de places limité, inscriptions préalables auprès de l'animateur Éric Sainte-Croix.

Formulaire Création événement musiques actuelles disponible sur www.mairie-vitre.com, rubrique Culture (Centre culturel J. Duhamel / Locaux musiques actuelles).

CONTACT

Locaux de répétition des musiques actuelles,
3 rue de Verdun (en face du centre culturel J. Duhamel) - Vitré.
02 99 74 27 63 (après 16h) et eric.sainte-croix@mairie-vitre.fr

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

«ARCHITECTURE(S)» entre réalité et mise en scène

Deux collections en regard explorent la question de l'architecture dans l'art contemporain analysée plus particulièrement à travers le médium photographique. Du **25 janvier au 9 mars**, à la galerie de l'artothèque, l'exposition «Architecture(s)» présente des œuvres de différents artistes pour différents points de vue. L'occasion de saisir ce qui se joue dans l'architecture. Ses valeurs, son potentiel en termes de fonctionnalité et de sens.

Depuis l'invention de la photographie, la connaissance de l'architecture ressort essentiellement de ce médium et de ce fait, le photographe joue un rôle actif dans l'évolution de l'histoire et de la théorie de l'architecture. Les œuvres issues de l'artothèque de Vitré et du Fonds départemental d'Ille-et-Vilaine se situent au croisement de différentes lectures plastiques, documentaires, urbanistique ou sociologique. Ces œuvres d'Hervé Beurel, Florence Chevallier, Jocelyn Cottencin, Christo, Stéphane Couturier, Jenny Holzer, Benoît-Marie Moriceau et de Georges Rousse présentées dans le cadre de l'exposition «Architecture(s)» permettent de revisiter l'objet architectural. «Il ne s'agit pas de dévoiler la photographie d'architecture comme genre mais de restituer un ensemble de propositions d'artistes» explique Isabelle Tessier responsable de l'artothèque municipale. «Les œuvres exposées témoignent notamment une vision de la construction, déstructuration et de la mutation de lieux étudiée à travers trois démarches artistiques : la captation du réel, l'intervention de l'artiste in situ et la mise en scène».

© S. Couturier

Captation du réel. Stéphane Couturier. Du portfolio «Usine Menier».

© G. Rousse

Intervention in situ. Georges Rousse. Inside Outside, Vitré, 2005.

© F. Chevallier

Mise en scène. Florence Chevallier. Série « L'Enchantement », Premier Couplet, 1996.

Emblématique et audacieux

Tout au long du 20e siècle, la ville a fourni une imagerie architecturale inépuisable, y compris pour l'esthétique pictorialiste. Qu'il s'agisse d'une attention à l'harmonie élégante des volumes, à l'esthétique moderniste ou de la réflexion critique sur l'environnement industriel ou traditionnel menée depuis quelques années, la photographie architecturale permet des comparaisons à travers le temps et de dresser une typologie, une classification des ensembles urbains. La connaissance s'en trouve enrichie au profit d'une écologie urbaine plus efficace. À partir d'un travail «d'investigation», les huit artistes questionnent l'architecture et son rapport à l'environnement et à l'espace. «Hervé Beurel et Stéphane Couturier restituent avec précision des chantiers urbains ; Christo, Jenny Holzer, Benoît-Marie Moriceau et Georges Rousse jouent sur le décalage, les perturbations, les glissements de sens et de perceptions. Quant à Florence Chevallier et Jocelyn Cottencin, ils révèlent les liens qui se tissent entre un corps et un lieu» précise I. Tessier. ●

PRATIQUE

Exposition «Architecture(s)», du 25 janvier au 9 mars, du vendredi au dimanche inclus, 14h à 18h (et sur rendez-vous pour les groupes du mardi au vendredi). À la galerie de l'artothèque, 52 rue Poterie - Vitré. 02 99 75 07 60 et 02 99 75 23 91.

EN SAVOIR +

Sur www.mairie-vitre.com (rubriques À la Une/Actualités et Culture), présentation des huit artistes de cette exposition et de leur démarche.

La bible sacrée. H. Delgado.

© M-N. Robert

MAISON DES CULTURES DU MONDE

MOZAMBIQUE
objets d'art, objets d'armes

Peut-on transformer une arme en œuvre d'art ? Cette métamorphose radicale du sens d'un objet a été accomplie par un collectif d'artistes formé par Humberto Delgado, Fiel Dos Santos et Gonçalo Mabunda.

Après trois décennies de conflit armé dont seize années d'une terrible guerre civile, le conseil chrétien du Mozambique, à l'initiative de l'évêque Dom Dinis Sengulane qui a joué un rôle déterminant dans les accords de paix, met en place en 1995 le projet «Transformaçao de Armas em Enxadas (TAE)» : «transformer des armes en charrues». Ce projet proposait aux Mozambicains «de remettre leurs armes en toute tranquillité - aucune question n'était posée - en échange de quoi, ils recevaient charrue, machine à coudre, bicyclette, houe, matériaux de construction, chaise roulante ou fournitures scolaires. Ce programme a permis à l'organisation de récupérer deux millions de pistolets, grenades, lance-roquettes, bazookas, AK47, Mausers, semi-automatiques...» explique l'équipe de la Maison des cultures du Monde. «L'objectif était de construire une culture de paix et de prospérité dans un pays qui avait connu de longues années de conflit et de guerres».

Sculptures et œuvres d'art

Des armes, pour la plupart, ont été détruites immédiatement. D'autres ont été mises en pièces et confiées à un groupe d'artistes du Nùcleo de Arte qui les a transformées en œuvres d'art mais aussi objets du quotidien, chaises, tables... «Créer à partir de ces matériaux c'était comme ouvrir une fleur. Je transformais ces armes - en sachant à quoi elles avaient servi - en quelque chose de différent, de positif» confie Humberto Delgado artiste membre et co-fondateur du collectif». Gonçalo Mabunda, Fiel Dos Santos et Humberto Delgado ont présenté pour la première fois leurs œuvres à Paris lors du festival de l'Imaginaire organisé en 2003 par la Maison des cultures du Monde. Dix ans plus tard, celles-ci sont exposées dans le monde entier. À découvrir jusqu'au 16 mars à Vitré, au centre français du patrimoine culturel immatériel situé au Prieuré des Bénédictins. ●

PRATIQUE

Rue des Bénédictins. Vitré.
Entrée libre du mardi au dimanche, 14h à 18h. 02 99 75 48 92.

EN SAVOIR +

À consulter : www.cfpci.fr et www.maisondesculturesdumonde.org

COLLECTE D'ARCHIVES FAMILIALES
POILUS VITRÉENS

2014, l'année du 100e anniversaire du déclenchement de la Première guerre mondiale. À cette occasion, diverses manifestations vont être programmées. Au préalable, une collecte de la mémoire et de la transmission est actuellement menée par le service des archives municipales de Vitré.
Sortir des malles et des greniers des documents de famille et en faire profiter la collectivité. Le devoir de mémoire est le fil conducteur des manifestations programmées en France et notamment à Vitré afin de permettre au public «de découvrir, redécouvrir ce que fut la grande guerre, au front comme à l'arrière» explique Laurence Roullier, responsable du service des archives municipales. Afin d'enrichir les fonds d'archives - essentiellement produits par les administrations - un appel à contribution est lancé pour réunir le maximum de témoignages, d'éléments de ce passé, véritables traces d'une histoire partagée. «Photographies, journal de guerre, correspondance des Poilus vitréens..., ces archives privées : familiales, associatives, professionnelles, livrent un autre aspect de l'histoire, une histoire plus personnelle et leur mise en valeur est essentielle dans le cadre d'une transmission aux générations futures».

© Archives

Les documents collectés, prêtés seront numérisés puis restitués. Ils seront exploités dans le cadre de la commémoration par les scolaires et mis à disposition de tous ceux qui souhaitent mieux connaître ce passé. Cette collecte s'inscrit dans l'opération lancée par Europeana 1914-1918 (bibliothèque numérique européenne). ●

CONTACT

Archives municipales,
11 rue de la Trémouïlle - Vitré, 02 99 74 40 88 et archives@mairie-vitre.fr
Horaires d'ouverture : lundi, mardi et mercredi, 9h à 12h et 14h à 17h.

LA MARCHE NORDIQUE a le vent en poupe

Vitré marche nordique n'a que quelques mois d'existence mais l'association compte déjà plus d'une soixantaine d'adhérents. Un démarrage en fanfare qui atteste bien que cette discipline venue du froid a vraiment le vent en poupe.

Autour des plans d'eau du pays de Vitré comme sur les sentiers de randonnées de Vitré Communauté, il n'est pas rare de croiser des marcheurs et surtout des marcheuses munis de deux bâtons qui cheminent à allure soutenue. La marche nordique, c'est une évidence, fait de plus en plus d'émules. L'Aurore de Vitré a créé sa section il y a quelques temps déjà. Et depuis la rentrée de septembre 2013, une autre association a vu le jour : Vitré marche nordique. Elle se veut complémentaire de l'Aurore. «Nous sommes plus axés sur les sorties» confirme Dominique Nabucet, le président de Vitré marche nordique. Et du reste, la jeune association propose des sorties quotidiennes afin que chacun, suivant son rythme de vie, puisse trouver un créneau qui lui convient. Il faut croire qu'il y avait de l'attente à ce niveau car depuis son lancement début octobre, l'association a enregistré 62 adhésions !

Mais pourquoi un tel succès ? Certainement pas pour, l'hiver venu, chausser les skis et glisser sur les douces pentes du massif vosgien. Car à la base, il s'agit d'une discipline inventée pour que les fondeurs, ceux qui pratiquent le ski de fond, puissent continuer de s'entraîner lorsque la neige a disparu.

Un sport complet

Non, si la marche nordique connaît un tel développement, «c'est que c'est un sport ou l'on utilise jusqu'à 85 % de sa surface musculaire. C'est beaucoup plus complet que le jogging et surtout beaucoup moins traumatisant physiquement» explique Dominique Nabucet.

À condition, bien-sûr, de pratiquer cette marche dans les règles de l'art. Il ne suffit pas «d'agiter» des bâtons pour que la marche devienne nordique. La discipline demande tout un apprentissage pour dérouler correctement son pied, «jusqu'aux orteils», tout en synchronisant le mouvement des bras et la poussée sur les bâtons. De quoi vous propulser à une impressionnante moyenne de 7,5 à 8 km/h quand un piéton en ville chemine à 3,5 km/h et un randonneur à 5 km/h.

À pratiquer pour le plaisir et jusqu'au stade de la compétition...

«Pour ma part, il m'a fallu 7 à 8 cours d'1h30 pour bien acquérir le geste» se rappelle D. Nabucet. Mais rassurez-vous, une fois la technique acquise, «la progression est très rapide les six premiers mois». Après, c'est une question d'assiduité. La marche nordique, c'est un peu comme la natation, il faut s'entraîner souvent et régulièrement pour parfaire sa technique. Et pour les plus mordus, il est possible d'aller jusqu'au stade de la compétition. Sylvie Vasuta par exemple, la secrétaire de l'association, a remporté le marathon du Mont-Saint-Michel de marche nordique et elle s'illustre régulièrement sur les circuits brétiliens et bretons. Il faut dire qu'elle marche environ 65 km par semaine !

Mais on peut adhérer à Vitré marche nordique simplement pour le plaisir de marcher en groupe et pour partager une convivialité que le bureau veut placer au centre de la vie de l'association : «ce sont nos adhérents qui décident de la vie du club».

Liberté, nature et sport, c'est un peu la devise de Vitré marche nordique... Il faut y ajouter la solidarité car le club participe chaque année au Téléthon, au Trail muco, à la marche du cœur... ● B. Le Fellic

PRATIQUE

Le bureau de Vitré marche nordique est composé de Dominique Nabucet (président), Constant Thébert (trésorier) et Sylvie Vasuta (secrétaire).
Pour tous renseignements, contactez S. Vasuta au 02 99 49 30 53 et v.marchenordique@gmail.com

LES ÉCHECS, un sport roi à Vitré depuis 72 ans

Les échecs ont rejoint la liste des associations sportives en 1999, depuis que la discipline est entrée dans le giron du comité olympique. Mais à Vitré, l'Échiquier a fait son apparition en 1941...

L'échiquier vitréen est le plus vieux club d'échecs breton encore en activité à ce jour. Il y a 72 ans maintenant qu'Albert Gergaud lançait le club, au Chêne Vert. C'était en 1941, en pleine occupation... «Pour lui, c'était un moyen de battre les officiers allemands» glisse Jean-Luc Hinault, l'actuel président de l'Échiquier vitréen. «Et en 1994, c'est grâce à l'aide des Allemands, au travers du jumelage avec Helmstedt, que le club vitréen va accéder au niveau national». On le voit au travers des propos de son président, l'Échiquier fait partie de l'histoire vitréenne. Tout comme les échecs font partie de la vie de Jean-Luc Hinault qui préside l'association depuis 1998. «Je suis joueur depuis plus de 50 ans et je joue toujours aussi mal depuis tout ce temps» plaisante le président.

Aujourd'hui, l'Échiquier vitréen compte 125 adhérents et son équipe première évolue en Nationale IV. Le club a écrit quelques belles lignes à son palmarès avec une équipe qui a tutoyé les sommets en 1998 en accédant en Nationale 1 et en participant à la finale de la Coupe de France de la Fédération.

Tournoi international

L'autre fierté de l'Échiquier, c'est son grand tournoi international qui se déroule chaque 1er mai depuis 1994. La prochaine édition sera donc celle de ses 20 ans et si le programme des festivités n'est pas encore défini, Jean-Luc Hinault annonce déjà la présence du président de la Ligue de Bretagne qui viendra officier en tant qu'arbitre. Il y a aura également la présence des joueurs réputés du circuit international comme ce fut le cas lors de l'édition 2013 ou pas moins de 150 joueurs se sont mesurés au travers de quelques 1 000 parties disputées.

Au quotidien, l'Échiquier, ce sont des cours ouverts aux débutants, chaque samedi de 15h à 16h et aussi des cours de perfectionnement dispensés les 1ers mardis de chaque mois à partir de janvier. Et tout au long de l'année, les joueurs vitréens écument les tournois départementaux et régionaux.

Enfin, le club a également posé ses échiquiers sur les tables de l'école du Château puisque dans le cadre d'un partenariat passé avec l'Éducation nationale et la Fédération française, l'Échiquier vitréen a mis en place des séances de découverte et d'initiation grâce à ses deux animateurs diplômés. L'association intervient également auprès d'un public handicapé.

Bref, l'Échiquier vitréen, du haut de ses 72 ans, ne manque assurément pas de dynamisme. ● B. L.F.

Séance de découverte pour deux joueurs débutants sous le regard avisé du président du club, Jean-Luc Hinault.

PRATIQUE

Les locaux de l'Échiquier vitréen se trouvent au centre social, 27 rue Notre-Dame (entrée cour intérieure par la rue Saint-Louis).
Renseignements auprès de Jean-Luc Hinault, 06 23 57 64 69 ou vitre@echecs35.fr
À consulter, www.vitre.echecs35.fr

les Messages

ADIL 35
Accéder à la propriété, réaliser un investissement locatif, signer un contrat de bail… La juriste de l'ADIL répond à toutes les questions juridiques, fiscales et financières dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'urbanisme. Permanences 2e et 4e mardis du mois, de 10h à 13h (sans rdv) et de 14h à 17h (sur rdv), maison du logement, 40 rue Poterie.
L. Quemener, 02 99 78 27 27.

ALCOOLIQUES ANONYMES
Réunion tous les mercredis, 20h30 au centre social. «L'alcool, en parler pour s'en libérer».
01 48 06 43 68 ou **aa.vitre@gmail.com**

ALISA
Permettre aux adultes en situation de handicap (déficients intellectuels ou handicapés psychiques) d'accéder à l'autonomie, à l'intégration, à la citoyenneté et à l'épanouissement personnel. Quatre services mobilisés : l'accueil de jour, l'accueil temporaire de ressourcement, l'accompagnement social au temps libre et les vacances adaptées.
C. Jarril, 02 99 75 01 69.

AMICALE DES RETRAITÉS VITRÉENS
Activités (jeux divers, belote, tarot), chaque mercredi, 14h15 à 18h, résidence des personnes âgées (RPA), la Trémoille.
A. Turcas, 02 99 74 41 74.

ASSOCIATION DES VEUVES ET VEUFS
Section de Vitré
Défense des droits des veuves et veufs et des orphelins, information et accompagnement dans l'entraide et l'amitié face au deuil. La FAVEC représente l'association auprès des pouvoirs publics. Permanence le 1er lundi du mois de 10h à 12h au centre social, 27 rue Notre-Dame.
O. Le Bras, 02 99 75 06 40.

CLUB LOISIRS DES RETRAITÉS ET AINÉS RURAUX
Jeux de cartes, belote, coinchée, tarot, scrabble, tarot les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h45 à 17h45, forum de la Trémoille, 6 bd Pierre Landais. Jeux de pétanque et palets, jardin de la Trémoille.
S. Rudnicki, 02 99 75 31 71 ou **J. Busca, 06 83 74 73 93.**

CLUB PHILATÉLIQUE VITRÉEN
3e vendredi de chaque mois, réunion de 20h à 22h au centre social (cafétéria).
Tarifs : 22 €/adulte, 9 €/jeune.
S. Jourdan, 02 99 74 05 50.

DOJO VITRÉEN
Dès 4 ans et jusqu'à vétéran, possibilité d'inscriptions toute l'année. À partir de 16 ans, taiso (renforcement, entretien, relaxation) et/ou le jujitsu (self défense). www.dojovitreen.com
C. Diné, 06 70 34 54 04 ou dojovitreen@gmail.com

ÉCHIQUIER VITRÉEN
Tous les samedis (sauf vacances scolaires), cours d'échecs débutant, 15h à 16h au centre social. Ouvert à tous sur inscription préalable.
Tarif selon âge. Lire p. 25.
J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.

FNATH
Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés
Constitution des dossiers des victimes d'accidents du travail, maladies professionnelles, accidents de la route et des handicapés. Conseil sur les démarches à suivre, représentation des victimes ou ayant droits, aide pour faire respecter les droits. Permanence juridique : 3e lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au centre social et permanence psychologique (gratuit) : 3e lundi du mois de 9h à 12 et de 14h à 16h ou sur rdv au 02 99 30 58 43.
Mme Busson, 02 99 74 45 15.

INSER'VOLANT 35
Auto-école
Ouverte à ceux qui ont besoin de davantage de temps et d'explications pour l'apprentissage du code de la route.
V. Hascoët, 02 99 96 81 69.

JUDO CLUB PAYS DE VITRÉ
Cours judo et jujitsu, inscriptions toujours possibles pour débutants et gradés. 3 cours d'essais gratuits. jcpvitre.free.fr
P. Gautier, 02 99 74 49 16.

LE RELAIS
Collectivités, entreprises, commerçants, associations, particuliers…, besoin d'une réponse simple, efficace et de qualité en termes de personnel. L'association y répond sur des postes d'agent d'entretien, de collectivité, de production, employé de ménage, jardinage, aide au déménagement, pose d'affiches… sur l'ensemble du pays de Vitré.
Nelly ou Aurélie, 02 23 55 15 60.
Vente de panier de légumes bio local et solidaire tous les vendredis de 11h à 19h à Nature Source.
Tarif : 10 €.

MIL'PATTES
Association ouverte à ceux qui aiment la course à pied, pas forcément dans un esprit de compétition mais avec un côté amical et convivial. Entraînement les mardis et jeudis, 18h30 et dimanche 9h, entrée du jardin du Parc (côté bd de Châteaubriant).
Tarif : 28 €.
Y. Haillot, 02 99 74 45 05 ou **yves.haillot@laposte.net**

POINT INFORMATION JEUNESSE
De janvier à juin, de 16h à 18h à la maison de l'emploi, les mercredis de l'alternance pour trouver un centre de formation, un employeur, préparer sa candidature.
02 23 55 16 21.

PROXIM'SERVICES
Ménage, repassage, garde d'enfants (repas, promenade, courses…) et autres demandes. L'association étudie vos besoins. Déduction d'impôts (50 %) ou crédit d'impôts, CESU préfinancé accepté.
www.proximservicesadomicile.fr
02 99 74 45 24.

RESTOS DU CŒUR
Ouverture les lundis de 14h à 16h30, mardis et vendredis de 9h à 11h et de 14h à 16h30 ou sur rendez-vous.
02 99 75 84 42.

SECOURS CATHOLIQUE
Pour provoquer des rencontres, sortir de chez soi, tisser des liens, le bol d'air (1er mardi du mois), départ à 14h30 de la salle du Mée et café de la rencontre (2e et 4e jeudis du mois), de 14h à 16h30, salle du Mée. Pour accompagner les enfants dans leur scolarité, répondre à l'urgence alimentaire, venir en aide à des difficultés financières, une équipe de bénévoles est à la disposition des familles. **06 82 99 28 44.**

SPERED AR VRO
Cours de danses bretonnes et traditionnelles les 2e et 4e vendredis de chaque mois (sauf vacances). **02 99 74 44 75.**
Cours d'accordéon diatonique les lundis et mardis par groupes de niveau (sauf vacances).
02 99 74 46 63.
Cours de bombarde le mercredi soir par groupes de niveau.
02 99 75 05 37.
Cours de harpe celtique 2 fois par mois par groupes de niveau.
06 19 43 21 61.
speredarvro@live.fr

UNION LOCALE CGT
Permanences le mercredi de 17h30 à 19h au 13 rue Pasteur et sur rendez-vous. **02 99 74 40 32.**

UNAFAM 35
Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
Permanence d'accueil personnalisé pour l'entourage concerné par les troubles psychiques d'un proche les 1ers mardis de chaque mois de 16h à 18h30 au centre social. Accueil par deux bénévoles formés et eux-mêmes concernés par les troubles psychiques d'un proche. Écoute, information, entraide, prêts de livres. Possibilité d'écoute téléphonique par des psychologues du lundi au vendredi au 01 42 63 03 03.
www.unafam.org
02 99 75 04 60 (aux heures de permanences), **35@unafam.org** ou **02 99 53 88 93** (répondeur).

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE
Conférences à 14h30 à l'Aurore cinéma. Carte de membre UTL exigée.
Jeudi 9 janvier, «L'univers fantastique de Marc Chagall» par Jacqueline Duroc, docteur en Histoire de l'Art.
Mardi 21 janvier, «Pharmacien naturopathe. La santé dans votre assiette. Comment lire les étiquettes» par Bernard Aubrée.
Mardi 4 février, «Du sommeil et des rêves» par Christian de Rouffignac, biologiste moléculaire.
Jeudi 27 février, «Venise sortie des eaux : histoire de sa naissance» par Brigitte Maline, conférencière.

VIE LIBRE
Réunions les 1er et 3e vendredis, 20h30, maison de quartier, allée du Mail. Le mouvement regroupe en dehors de toutes opinions politiques ou religieuses des buveurs guéris, des abstinents volontaires, des sympathisants et toutes autres personnes qui s'engagent au service des victimes de l'alcoolisme.
T. Herrault, 02 99 75 16 56.

VITRÉ TUVALU
Préservation de l'eau, de l'environnement. Développement des énergies renouvelables, des circuits courts, de l'agriculture biologique, de la mobilité douce. Ces thèmes vous intéressent alors rejoignez l'association.
www.vitre.tuvalu.free.fr.
J. Le Letty, 06 88 43 21 21.

VITRÉ VIET VO DAO
Art martial vietnamien : self défense, combat sportif, travail de l'énergie interne, recherche de l'équilibre du corps et de l'esprit. Cours adultes : lundi de 18h45 à 20h30 et samedi de 11h à 12h30. Cours enfants : samedi de 10h à 11h. Inscriptions pendant les cours.
G. Morazé, 06 73 52 91 77.

l'Agenda

Janvier

DU 8 JANVIER AU 20 FÉVRIER

EXPOSITION-CONCERTATION PUBLIQUE

Modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Vitré et création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Entrée libre.
Salle du Temple.
(Lire p. 12 et 13).

SAMEDI 4
Basket (NM3). Aurore 2 contre St Nazaire, 20h, salle de la Poultière.

SAMEDI 11
Basket (NM2). Aurore 1 contre Coulommiers, 20h, salle de la Poultière.

DIMANCHE 12
Échecs. En N4, Vitré contre Liffré et en R2, Vitré contre Dinard, 14h, centre social.

SAMEDI 18
Basket (NM3). Aurore 2 contre Jalt Le Mans, 20h, salle de la Poultière.

SAMEDI 25
● Samedi à thème «Peinture sur toile». De 10h à 12h30 et 13h30 à 16h, centre culturel Jacques Duhamel. À partir de 15 ans et adultes. Tarifs : 19 €/adulte et 15 €/jeune. Organisé par l'école d'arts plastiques de Vitré Communauté. **02 99 74 68 62.**
● Judo. Tournoi interclubs labellisé, 10h à 18h, complexe des Promenades. Compétition très amicale sous le contrôle du comité départemental. Entrée gratuite. **C. Diné, 06 70 34 54 04.**
● Concours de belote. 14h et 20h à l'école Jeanne d'Arc. Organisés par les parents des élèves de CM2. Tarif : 7 €/joueur. **A. Bazin, 02 99 75 22 39.**

DIMANCHE 26
Judo. Championnat départemental minime masculin et féminin, 10h à 18h, complexe des Promenades. Organisé par le Dojo Vitréen. En présence notamment des 15 judokas du Dojo Vitréen et de ceux du Judo club Pays de Vitré. Entrée gratuite. **C. Diné, 06 70 34 54 04.**

Février

SAMEDI 1ER
Basket (NM2). Aurore 1 contre Juvisy, 20h, salle de la Poultière.

DIMANCHE 2
Échecs. En N4, Vitré contre Arradon et R2, Vitré contre Domloup, 14h, centre social.

LUNDI 3
Bistrot mémoire du pays de Vitré de 14h30 à 17h à l'Espérance. «Les Fables de la Fontaine» Souvenons-nous des Fables de la Fontaine et autres poésies en présence de Peggy, comédienne. Entrée libre. **02 99 75 84 13** ou **02 99 74 33 01.**

DU MARDI 4 AU MARDI 25
Vitré, Capital Santé. Thème : «le cœur, en prendre soin».
Lire p. 16.

MARDI 4
Réunion d'information sur le thème «Aspects comptables de la fonction de tuteur, curateur», de 18h30 à 20h15 au centre social à destination des tuteurs et curateurs familiaux. Animée par les professionnels du dispositif. Entrée libre. Organisée par le dispositif de soutien aux tuteurs familiaux 35. **02 23 48 25 55.**

MERCREDI 5
Conférence, 19h30 à la médiathèque Mme de Sévigné. «Entre voir et sentir» par Bruno Dufour Coppolani. Au moment où la photographie prend en charge la représentation du monde, l'art libère sa part sensible. En s'ouvrant aux sensations, il devient expression. Organisée par l'école d'arts plastiques de Vitré Communauté. **02 99 74 68 62.**

SAMEDI 8
● Porte ouverte collège Gérard de Nerval de 9h à 12h30. Rencontre avec les personnels du collège, visite des locaux... pour les parents et futurs parents. **02 99 75 07 16.**
● Randonnée (12 km). Circuit Ouest vers «Gérard». Rendez-vous à 13h30 devant l'office de tourisme. **02 99 75 04 46.**
● Basket (NM3). Aurore 2 contre ASPTT Caen, 20h, salle de la Poultière.

DIMANCHE 9
Super loto Saint-Valentin, 14h (ouverture des portes à 12h) au parc des expositions. Animé Breizh.loto-Animation au profit du club des supporters de l'AS Vitré. Tarif : 3 €/carte. **06 32 80 17 42.**

VENDREDI 14
«Un toit sans tuile», 18h à 19h30, au PIJ de Vitré. Bien s'informer pour se loger à la rentrée, démarches administratives, aides financières... Informations sur la recherche de logement, sur la demande de dossier social étudiant pour solliciter un logement en résidence universitaire. Organisé par le Point information jeunesse. **02 23 55 16 21.**

SAMEDI 15
● Porte ouverte à l'IPSSA de Vitré de 9h à 13h. **M. de Lansalut, 02 99 75 02 20.**
● Porte ouverte école, collège et lycée des métiers Jeanne d'Arc, 13 place de la République et 1 ter bd de Châteaubriant, de 9h à 13h. Présentation d'activités, ateliers, enseignements d'exploration, options et filières spécifiques de l'établissement. www.jeanne-darc-vitre.fr **Mmes Bazin** et **Fleury, 02 99 75 22 39.**
● Porte ouverte lycée Bertrand d'Argentré, 15 rue du Collège, de 9h à 12h30. Présentation du lycée, des formations proposées, visite des locaux et conférences à destination des futurs élèves et de leurs parents. **L-M. Vallejo, 02 99 75 05 50.**

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16
Atelier de pratique et rencontre avec le plasticien Antoine Ronco. Découverte d'une approche personnelle du dessin ainsi que de la technique de la sérigraphie. Tarifs : 30 €jeune de + 15 ans/2 jours et 38 €/adulte/2 jours. Organisé par l'école d'arts plastiques de Vitré Communauté. **02 99 74 68 62.**

DIMANCHE 16
● Échecs. Tournoi interne, 10h au centre social. 2e journée du tournoi avec les rondes 4, 5 et 6. Possibilité de s'inscrire auprès des responsables aux horaires d'ouverture (mardi, 20h30 et samedi 14h30). **J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.**
● Loto, 14h (ouverture des portes à 12h30) au parc des expositions. Organisé par l'APEL Sainte-Marie. Nombreux lots à gagner et restauration sur place. **I. Pinsard, 06 29 99 29 97.**
● «Les demi-heures aux musées», 15h, musée du Château de Vitré. «Le cabinet d'ivoire et d'ébène» par Gwénolé Allain. Gratuit.

VENDREDI 21
Loto spécial Saint-Valentin, 20h30 à la Grenouillère. Organisé par l'association Vie de famille à la solitude. De nombreux bons d'achat et des cadeaux de la Saint-Valentin (nouveauté dans le loto). **06 14 69 83 54.**

VENDREDI 21 ET SAMEDI 22
Portes ouvertes au lycée des métiers de l'énergie et de l'habitat La Champagne, 2 rue du Sergent Harris. Le vendredi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 13h. Découverte des différentes formations (bac pro, brevet des métiers d'art, cap électricité, 3e prépa-pro), des plateaux techniques, espaces de travail, travaux réalisés par les élèves, animations. Présentation de projets techniques et culturels. Nouvelle plateforme bois énergie (ouverture rentrée 2014). **02 99 75 07 97.**

VENDREDI 21, SAMEDI 22 ET LUNDI 24
Dons du sang au parc des expositions. Vendredi de 14h à 19h. Samedi et lundi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30. Demandes de sang en constante augmentation. Mobilisation des donneurs (18 à 70 ans en pleine forme) souhaitée pour aider les malades, les brûlés, les accidentés de la route à surmonter leurs épreuves. Organisés par l'amicale des donneurs de sang bénévoles du pays de Vitré. **J-Y. Tarabeux, 02 99 74 72 69.**

SAMEDI 22
● Porte ouverte à l'école Sainte-Thérèse, pourtour Saint-Martin de 10h à 12h30. Visite de l'école, présentation de l'équipe éducative et des projets menés. **02 99 75 23 89.**
● Master-class musiques actuelles (lire p. 21).
● Basket (NM2). Aurore 1 contre Berck, 20h, salle de la Poultière.
● Pièce de théâtre l' Abribus avec Stéphanie Boutros et Ludovic Salmon, 20h30 au centre culturel J. Duhamel. Billetterie à l'office de tourisme. Organisé par le Rotary club au profit de la ligue contre le cancer.

© DR

l'Agenda

SALON DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER

Les 28 février, 1er et 2 mars, Déficom présente la 13e édition du salon dédié à l'habitat, l'immobilier. Une centaine d'exposants réunis au parc des expositions de Vitré.

«Cette année encore, ce salon permet de rencontrer en un seul lieu une centaine de professionnels de l'immobilier, de l'habitat, de la décoration et du jardin» explique l'équipe organisatrice de Déficom. Autour d'une large gamme de solutions, de produits et de savoir-faire, chacun peut trouver des inspirations, un projet de rénovation ou d'adaptation du logement ou tout simplement pour changer la décoration, aménager le jardin. «Institutionnels, services, grandes enseignes, petites structures et artisans se côtoient ici. Pendant trois jours, ces professionnels sont au service de tout projet».

Idées et nouvelles tendances

Une grande partie du salon est réservé aux projets immobiliers par la présence de nombreux promoteurs, conseillers en immobilier, constructeurs de maisons individuelles et de maisons bois...
Ce salon offre également aux visiteurs l'opportunité de s'informer sur les matériaux, les procédés nouveaux et autres tendances de l'habitat : isolation, cheminées, traitement des façades, fermetures, vérandas, chauffage, nouvelles «solutions vertes» (solaire, géothermie, aérothermie, chauffe-eau solaire...) qui bénéficient encore de crédit d'impôt intéressant pour le particulier.
Côté jardin, que celui-ci soit traditionnel, onirique, à la française ou écologique, les professionnels savent faire preuve de créativité.

À noter que la Ville et ses partenaires (Maison du logement, service logement de Vitré Communauté, Adil 35, Espace info énergie) réitèrent le cycle de conférences gratuites autour de l'amélioration de l'habitat.

Salon Habitat et Immobilier, 28 février, 1er et 2 mars, parc des expositions - Vitré.
Horaires d'ouverture : vendredi 14h à 19h, samedi et dimanche, 10h à 19h.
Entrée : 5 €, gratuit/- 16 ans.
Restauration possible sur place.
CONTACTS :
Déficom, 02 98 21 90 63.
Parc des expositions, 02 99 74 24 22.

Pour en savoir plus sur les conférences, consulter www.mairie-vitre.com, rubrique À la Une et Agenda.

Mars

SAMEDI 1ER
● Judo. Compétition interclubs de 9h45 à 15h30 au complexe sportif des Promenades. 300 judokas, à partir de 4 ans, attendus. Organisée par le Judo Club Pays de Vitré. Entrée gratuite.
P. Gautier, 02 99 74 49 16.
● Basket (NM3). Aurore 2 contre CO Pacé, 20h, salle de la Poultière.

LUNDI 3
Bistrot mémoire du pays de Vitré de 14h30 à 17h à l'Espérance. Conversations libres. Pour les proches ou personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Entrée libre.
02 99 75 84 13 ou **02 99 74 33 01.**

LUNDI 3 ET MERCREDI 5
Atelier jobs d'été. Le lundi de 14h à 15h30 et le mercredi de 10h à 11h30 au PIJ de Vitré. Comment rechercher efficacement un job pour cet été ? Le CV, la lettre de motivation, les secteurs qui recrutent...
02 23 55 16 21.

DU LUNDI 3 AU JEUDI 6
Ateliers pour les jeunes à partir de 12 ans au PIJ de Vitré. Mise en place d'une histoire, esquisse d'un story board, mise en forme des textes, réalisation en planche de dessins plus élaborés.
Tarif : 40 €/4 jours.
02 99 74 68 62.

VENDREDI 7
Atelier «Les clés pour partir à l'international» de 10h à 11h30 au PIJ de Vitré. Partir en stage, en étude, en bénévolat ou aller travailler à l'étranger ? Toutes les informations utiles et aides financières.
02 23 55 16 21.

DATES À RETENIR
DU 20 AU 25 MARS
Bourse aux vêtements

GARDE DES MÉDECINS
LA MAISON MÉDICALE DU PAYS DE VITRÉ
02 99 75 55 66
Elle consulte sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit, au 45 rue de Paris à Vitré. En dehors de ces créneaux horaires, il faut appeler le **15**.

PHARMACIES DE GARDE
(week-end et jours fériés)
Le **3237** (0,34 €/mn)